LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5262 - MARDI 01 SEPTEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



RECRUDESCENCE DU TERRORISME DANS L'EX-FIEF DE L'AIS

L'armée intensifie ses opérations dans cette région

Lire en page 5

Après la rencontre gouvernement-walis

LA QUÊTE D'UN CONSENSUS ÉCONOMIQUE



Pour de nombreux analystes, la rencontre gouvernement-walis n'a pas répondu aux nombreuses interrogations des spécialistes. Si l'opinion publique semble être loin des préoccupations politiques et encore bien protégée des dommages de la crise économique qui se profile à l'horizon, les autres mouvances sociales et politiques, tels les patrons ou les hommes d'affaires, les potentiels investisseurs nationaux et étrangers ainsi que les «élites» politiques et les idéologues font grise mine et ne cachent point leurs incertitudes et leur scepticisme quant à une vraie relance de l'économie nationale.

Lire en page 3



HANOUNE À PROPOS DU LIMOGEAGE EN SÉRIE DES GÉNÉRAUX

«Un détricotage» de l'institution militaire

Lire en page 2



AFFAIRE DES DEUX EX-CADRES DE LA SONATRACH

Le complément d'information bientôt finalisé

Lire en page 5



LIGUE 1 MOBILIS (4e JOURNÉE)

USMH-NAHD au 5-Juillet, CRB-JSK au 20-Août

Lire en page 12

15% DE TRAVAILLEURS NE SONT PAS DÉCLARÉS, SELON LA CNAS

De lourdes sanctions sont prévues contre les employeurs fraudeurs

UNE BONNE partie de la main-d'œuvre algérienne, travaillant notamment dans le secteur privé, n'est pas déclarée aux organismes de la sécurité sociale. 15 % des travailleurs ne sont pas déclarés, a révélé le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNAS), Djaouad Bourkaïb. Les employeurs qui ne déclarent pas leurs employés à la sécurité sociale sont dans le viseur des responsables de la CNAS. « Plus question de tolérer les infractions à la Caisse d'assurance sociale des employeurs qui ne déclarent pas leurs employés », a averti Bourkaïb, s'adressant aux employeurs auteurs de ce genre d'infraction. Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la radio, le DG de la CNAS a appelé les employés non déclarés à le faire eux-mêmes, comme il a renouvelé son appel aux employeurs de se mettre en conformité avec la législation du travail. Concernant les travailleurs exerçant dans l'informel, Bourkaïb a expliqué qu'ils peuvent verser leurs cotisations à raison d'un peu plus de 2 000 dinars par mois et bénéficier d'une couverture de la sécurité sociale eux et leur famille, tout en proposant des solutions pour le versement des cotisations pour la période antérieure à leur déclaration. Par ailleurs, il n'a pas manqué de souligner qu' « il existe beaucoup d'employeurs et d'entreprises qui ont des dettes en matière de charges sociales, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas payé les cotisations à temps et ont cumulé des dettes. Il faut savoir que la loi prévoit des majorations et des pénalités par mois de retard. Donc le compteur tourne chaque jour ». Le même responsable a précisé qu' « aujourd'hui, on est arrivé à une situation où des entreprises ont des montants de majorations et de pénalités supérieurs à ceux des cotisations principales. Il était donc temps de prendre une mesure forte pour inciter ces employeurs à régulariser leur situation dans l'intérêt général». Pour faciliter à ces entreprises le règlement de leur situation et se mettre ainsi en conformité avec la loi, le DG de la CNAS affirme : «On va leur accorder un échéancier de paiement adapté à leurs capacités financières et s'ils honorent leurs échéanciers de paiement, ils seront exonérés des majorations et des pénalités de retard.» Il faut rappeler que l'avant-projet de la loi de finances complémentaire 2015 a instauré un durcissement des sanctions à l'encontre des employeurs qui ne déclarent pas leurs employés à la CNAS. Un employeur qui ne déclare pas ses employés aux organismes de sécurité sociale (Cnas, Casnos…) est désormais « passible d'une amende de 100 000 à 200 000 dinars par travailleur non affilié » et/ou d'une peine de prison de 2 à 6 mois, selon le document. En cas de récidive, les amendes encourues varient entre 200 000 dinars et 500 000 dinars. La peine d'emprisonnement est également alourdie (entre 2 et 24 mois), précise l'article 54 de la LFC.

Lynda Louifi

JEUX MÉDITERRANÉENS DE 2021

La France félicite la ville d'Oran

La France adresse toutes ses félicitations à la ville d'Oran qui a été choisie pour accueillir, en 2021, la dix-neuvième édition des «Jeux méditerranéens». C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère français des affaires étrangères transmis à notre rédaction. « Ce succès est le résultat de la mobilisation exceptionnelle des autorités algériennes », souligne le ministère qui a souhaité à « l'Algérie et tout particulièrement à la ville d'Oran un plein succès dans l'organisation de ces jeux ».

S.N

HANOUNE À PROPOS DU LIMOGEAGE EN SÉRIE DES GÉNÉRAUX

«Un détricotage» de l'institution militaire

Le porte-parole du parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a estimé que le tapage médiatique sur les dernières déclarations de l' ancien chef de l'Armée islamique du salut (AIS), Madani Mazrag, à propos de la création de son parti, n'est qu'une «diversion» pour distraire l'opinion publique sur les vrais problèmes qui marquent la scène politique.



«L'heure est grave et le pouvoir doit rendre public les changements qui se déroulent au plus haut sommet de l'Etat», a-t-elle déclaré hier à Alger lors de l'ouverture de la session ordinaire de son parti en présence de la presse. Hanoune a évoqué notamment l'arrestation récente du général Hassan, ancien chef des services de renseignements algériens en charge de la lutte contre le terrorisme mais également le limogeage des patrons de la sécurité présidentielle (DGSPP), de la garde présidentielle et du contre-espionnage (DSI), ainsi que le rattachement de la DGSPP à l'état-major alors qu'il relevait du DRS. «Nous n'interférons pas dans les prérogatives du chef de l'Etat mais il y a certaines décisions qu'il faut absolument rendre publique de par leur gravité», a-t-elle déclaré, en prévenant que le silence radio ouvrent la voie à toutes les questionnements et les spéculations. Le leader du parti socialiste a jugé tout de même que le limogeage et l'emprisonnement d'un général chargé, qui plus est, de lutter contre le terrorisme en l'accusant de former un groupe terroriste, constitue en soi un grand risque pour la souveraineté et la sécurité nationale. Pour elle c'est un détricotage de l'appareil militaire et une marginalisation de l'instance de lutte contre le terrorisme qui discrédite l'Etat et ouvre la voie à l'ingérence étrangère. Hanoune a insisté sur la neutralité de l'armé qui devrait être loin de tous les conflits politiques.

A propos de sa position sur les élections législatives et présidentielles anticipés, Hanoune a simplement répondu que ce ne serait pas une première en Algérie et c'est les circonstances qui imposeront ou non un scrutin anticipé. La SG du PT est revenue sur la conjoncture économique marquée par l'effondrement des cours du pétrole, le déficit budgétaire de la balance commerciale induite par le recul du prix de l'or noir et l'éventuel retour de l'Algérie à l'endettement sous les conditions du FMI.

A ce propos, elle a mis en garde contre la politique d'austérité et la suspension des projets de développement local qui pourraient engendrer un soulèvement populaire. Par ailleurs, la secrétaire générale du PT est revenue sur la nécessité d'actualiser la Charte pour la paix et la réconciliation nationale afin de résoudre définitivement les dossiers en suspens. Hanoune a mis l'accent sur la nécessité de traiter tous les dossiers que la Charte pour la paix et la réconciliation nationale n'a pas englobés. Elle a rebondi sur la crise sécuritaire qui a bouleversé le pays pendant une dizaine d'années, en rappelant que sa formation politique avait soutenu la démarche de réconciliation nationale. Tout en admettant que l'initiative de la concorde civile et la Charte pour la paix et la réconciliation nationale comportait des lacunes, le leader du parti socialiste, a considéré que cette initiative a constitué tout de même une parade contre l'intervention étrangère et les tentatives d'internationalisation de la crise algérienne.

Z. M

ELLE COMPORTERA UN NUMÉRO UNIQUE

La carte d'identité biométrique généralisée à partir de janvier 2016

LE MINISTRE de l'Intérieur et des collectivités locales, Nouredine Bedoui, a fait savoir avant-hier que la carte d'identité nationale biométrique sera délivrée à partir de janvier 2016. Invité de l'émission «Hiwar Essaa» de la télévision algérienne, M. Bedoui a affirmé que «la délivrance de la carte nationale biométrique sera généralisée à partir de janvier 2016» précisant que le document comportera un numéro d'identification propre à chaque citoyen. Il a indiqué en outre que le projet d'observatoire national du service public sera soumis prochainement au gouvernement. A une question sur les critiques adressées au gouvernement, M. Bedoui a indiqué que "le citoyen qui a contribué aux côtés de ses institutions à l'instauration de la paix et de la sérénité et qui a vécu la réconciliation nationale veut du concret", estimant que la phase actuelle exigeait la conjugaison de tous les efforts. "Le citoyen a de tout temps été, sur instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au centre des stratégies du gouvernement", a affirmé le ministre, précisant que la force de l'Algérie résidait aussi dans l'ancrage des valeurs de paix et de réconciliation" au sein de la société. Il a ajouté que l'Algérie qui "a enduré seule, par le passé, des conditions difficiles puise maintenant sa force dans l'adhésion du citoyen à ses Institutions nationales, à son



Armée pour aller de l'avant sur la voie de la prospérité et du progrès". Dans un autre contexte, le ministre a réaffirmé la détermination de ses services ministériels à "permettre à l'élu local d'exercer ses prérogatives et à lui conférer de nouvelles attributions pour davantage de complémentarité et de coordination et drainer de nouveaux investissements". Concernant les nouvelles mesures adoptées pour la gestion des risques majeurs, le ministre a affirmé qu'un groupe de travail formulera des propositions relatives à la prise en charge des grandes agglomérations urbaines telle la ville d'Ali Mendjli, à Constantine, où les intempéries ont provoqué inondations et dégâts. A une question sur la persistance des aspects d'exploitation anarchique des trottoirs et parkings, M. Bedoui a répondu que "l'Etat ne permettra à quiconque d'exploiter par la force les rues et autres espaces publics qui sont la propriété de tous les Algériens". Et pour conclure le ministre de l'Intérieur a tenu à rassurer que "la chute des cours du pétrole ne compromettra point les acquis sociaux du citoyen".

S.N

APRÈS LA RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS

Sellal à la recherche d'un consensus social et économique

Pour de nombreux analystes, la rencontre gouvernement-walis n'a pas répondu aux nombreuses interrogations des spécialistes. Si l'opinion publique semble être loin des préoccupations politiques et encore bien protégée des dommages de la crise économique qui se profile à l'horizon, les autres mouvances sociales et politiques, tels les patrons ou les hommes d'affaires, les potentiels investisseurs nationaux et étrangers ainsi que les «élites» politiques et les idéologues font grise mine et ne cachent point leurs incertitudes et leur scepticisme quant à une vraie relance de l'économie nationale ou une croissance durable.

Les réformes engagées jusqu'à présent ne pèsent pas lourd face à l'ampleur de la crise et ne peuvent résoudre les dégâts complexes qui vont endommager la paix sociale et surtout le pouvoir d'achat des populations pauvres et moyennes.

Alors que le thème de cette rencontre était plutôt lié au développement local, segment stratégique d'un vaste plan anti-crise, d'où les énormes prérogatives que l'Etat octroie aux walis dans le domaine des facilitations sur le foncier industriel, la cession des actifs des entreprises publiques locales aux investisseurs privés et la lutte contre les inégalités et les phénomènes de la bureaucratie, le discours du Premier ministre a pris les allures d'une feuille de route. En plus de ses signaux envers l'opposition et ses réponses aux critiques sur la gestion économique de la crise, le discours de Sellal est déjà perçu par des politiques avertis comme un vrai agenda, un appel à une entente sociale et politique avant tout lancement d'un programme d'austérité ou de rigueur. Sellal a bien dit que la loi de finances pour 2016 sera complètement dédiée à la rigueur, à la baisse des dépenses publiques et aux coupes budgétaires.



DR

Il a bien avancé le taux de 9% de baisse dans les dépenses pour le prochain exercice, ce qui démontre que le pouvoir est conscient de la dangerosité de la crise et de ses répercussions à moyen terme. Or, de telles coupes dans le budget de l'Etat, même si certains experts y voient un taux insuffisant, annoncent bel et bien une année 2016 dédiée à l'austérité et à la rigueur. Sellal a surtout voulu dédramatiser la situation, calmer les esprits et éviter la panique et l'alarmisme. Il a tenté un langage de vérité ou de transparence, presque politique, comme pour faire engager l'opinion autour de son plan. A première vue, il existe au moins une prise de conscience sur l'ampleur et la gravité de la situation de notre tiroir-caisse.

Or un plan global pour lutter contre la crise, il n'y en a pas, selon de nombreux économistes. Ce qui n'est pas une tare. Car il semble que Sellal cherche, surtout, à édifier un pacte politique, social et économique. Le Premier ministre veut arriver à d'abord un consensus avec des partenaires sociaux, d'où la prochaine tripartite qui aura lieu en octobre prochain. Une tripartite qui sera consacrée justement aux questions relatives à la lutte contre le chômage, au développement des segments de la PME, à la fiscalité et aux bonifications bancaires.

Pour les experts, c'est un premier pas dans l'engagement des réformes structurelles de notre économie. Tout le monde a retenu la phrase de Sellal, qui expliquait l'option des plus probables du recours à un emprunt sur le marché international ou à un endettement auprès des institutions financières étrangères, une option pour lutter contre l'inflation et juguler ainsi le déficit budgétaire victime de la chute de la fiscalité pétrolière.

Nombreux sont les analystes qui pensent que l'une des priorités actuelles du gouvernement est de rechercher avant tout ce consensus. Si celui politique est loin d'être facile en raison d'une radicalisation des pôles de l'opposition, le consensus social est activement recherché et surtout potentiellement possible. Sellal et son équipe savent que la mobilisation de franges importantes de la société dans une situation de crise comme celle qui se profile est une condition sine qua non de la stabilité. Un gouvernement qui claironne depuis des mois que les secteurs de l'éducation, de la santé et du logement ne sont pas concernés par la rigueur ou l'austérité. La tripartite, qui sera suivie d'un pacte social et économique avant la fin de l'année, renseignera sur la capacité de ce cabinet à établir son budget pour 2016 sans polémique et sans dommages collatéraux.

Reste le consensus politique qui semble avoir été dévolu au FLN de Saâdani. Ce dernier va lancer incessamment son fameux projet de création d'un front élargi pour soutenir le programme du président Bouteflika. Une tâche plutôt compliquée, aux dires de nombreux observateurs.

H. R.

LE PRÉSIDENT MALIEN CONSACRE UNE VISITE OFFICIELLE DE TROIS JOURS À L'ALGÉRIE

IBK de retour au pays du grand frère

Le chef d'Etat malien a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Larbi Ould Khelifa, et des membres du gouvernement. Lors de son arrivée à Alger, M. Keita s'est entretenu avec le Président Bouteflika concernant le raffermissement des liens économiques et pour surtout évoquer la mise en œuvre de l'Accord d'Alger pour la paix et la réconciliation au Mali.

La coopération économique, une urgence signalée

Outre l'objectif du retour à la paix dans la région malienne ou encore la question sécuritaire, Alger et Bamako affichent leur volonté de développer et diversifier leur coopération dans d'autres domaines. Dans ce sens, de nouveaux mécanismes inscrits dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale ont été adoptés. Il a été décidé, entre autres, la mise en place d'un programme spécial pour le développement économique des régions du «nord du Mali et des zones frontalières».

Alger, clé de voûte du règlement de la crise malienne

Depuis ces dernières années, les relations algéro-maliennes ont connu une certaine dynamique, marquée notamment par l'engagement de l'Algérie dans l'important processus portant conclusion de l'accord de paix et de réconciliation en vue de parvenir à un règlement «pacifique» de la crise qui ronge le Mali».

L'accord de paix entre le gouvernement de Bamako et les factions rebelles du nord du Mali na été rendu possible qu'après cinq rounds de dialogue, engagé en juillet 2014, sous la conduite de la médiation internationale dont l'Algérie était le chef de file.

Les relations entre les deux pays sont donc appelées à connaître un avenir «de coopération très brillant, stratégique, tourné vers la stabilité et le développement. Pour ce faire, un comité bilatéral chargé de suivre la mise en œuvre des décisions liées au règlement pacifique du conflit du nord du Mali» a été créé.

Une assistance technique et sécuritaire à la carte

Dans son engagement pour une assistance technique et sécuritaire au voisin malien, l'Algérie priorise sa sécurité intérieure. En effet, les suites de l'opération Serval, associées à la détérioration rapide de la situation en Libye ont créé un contexte volatil qui oblige Alger à s'engager dans une stratégie antiterroriste nouvelle en Afrique du Nord comme au Sahara-Sahel. Rétive à la militarisation du Sahel par la France et les États-Unis, l'Algérie continue d'invoquer la solution politique aux crises saharo-sahéliennes.

Face à une situation régionale qui se complexifie de jour en jour, la nouvelle diplomatie algérienne est dictée par des motivations tactiques : éviter des conséquences stratégiques encore plus problématiques, voire irréversibles, pour elle-même et ses voisins, note avec pertinence à ce sujet Laurence Aïda Ammour, consultante indépendante associée au groupe d'analyse de JFC Conseil dans une récente contribution au site Econostrum.

De ce fait, l'assistance technique et sécuritaire reste, pour Alger, le meilleur moyen d'aider le Mali à se redresser et à maîtriser ses territoires sur le plan sécuritaire. Ainsi, des échanges d'informations d'ordre sécuritaire sont de mise entre les services de sécurité algériens et maliens, ainsi que pour ce qui est de la formation des cadres sécuritaires maliens en Algérie.

La crise malienne a un coût

La crise malienne est considérée par l'Algérie comme la sienne du fait des relations historiques et humaines entre les deux peuples et Etats, et aussi en raison de la proximité géographique. De ce fait, l'engagement algérien envers ses frères du Mali est multiforme : diplomatique, économique, sécuritaire, technique et aussi financier. Depuis les crises de la fin des années 1980 et de 2006 et les accords de paix qui s'en sont suivi avec le concours de la diplomatie algérienne, Alger a toujours plaidé pour le développement économique et social des régions du nord du Mali pour ne pas le laisser en proie aux prédateurs qui profitent de la détresse du peuple targui.

Fabius encense la diplomatie algérienne

Le ministre français de des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a rendu hommage à l'Algérie pour «l'appui talentueux» de sa médiation dans la conclusion de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali.

Au Mali, «nous avons soutenu les efforts de paix entre le gouvernement et les groupes du Nord qui ont abouti, avec l'appui talentueux de la médiation algérienne, à l'accord de juin 2015», a-t-il affirmé dans un discours lors de la clôture de la semaine des ambassadeurs à Paris.

Le ministre français des Affaires étrangères avait salué l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali signé le 20 juin à Bamako par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et «félicité» la médiation algérienne dans le processus.

«Je salue l'engagement de toutes les parties maliennes en faveur de la réconciliation et de la reconstruction du pays. Je félicite à nouveau la médiation algérienne», avait-il déclaré sur le site officiel du ministère des Affaires étrangères juste après la signature de cet accord.

Il convient de rappeler que la CMA n'a signé l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, que le 20 juin 2015, alors que le gouvernement malien, les groupes armés dits de la Plateforme et l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie avait signé l'accord le 15 mai dernier.

Un relevé de conclusions des négociations autour de l'application de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali et un document contenant des arrangements sécuritaires au nord du pays ont été signés le 5 juin à Alger par les parties prenantes au dialogue malien. Fabius a rendu hommage à l'Algérie qui a réussi à convaincre toutes les parties maliennes à parapher l'accord dans un premier temps, et de le signer par la suite.

«Je rends hommage à l'Algérie pour sa médiation efficace qui a su rallier les parties autour d'un texte équilibré et bénéfique pour le pays et pour la région», avait-il déclaré début mars au moment où le Président et le gouvernement maliens ont annoncé leur décision de parapher l'Accord de paix et de réconciliation.

K. A. B.

COMMUNE DE BOUDJIMA (TIZIOUZOU)

Le siège de l'APC toujours fermé

L'APC de Boudjima, au grand dam des citoyens, demeure toujours fermée. A titre de rappel, sa fermeture a été décidée par les habitants des villages Tassast et Audezle 23 juillet. En effet, ces derniers estiment que leurs villages respectifs sont délaissés par les pouvoirs publics en matière de développement. Citoyens en colère ont conditionné l'arrêt de leur protestation musclée par la promesse des responsables concernés quant une prise en charge de leurs doléances. Cependant, tout indique que cette promesse n'a pas été tenue alors qu'il était question que l'APW de TiziOuzou dépêche, dimanche dernier, une commission de techniciens pour faire un inventaire des réels manques en matière de développement etles inscrire au registre portant programme de développement à exécuter selon l'exigence du calendrier. Aussi, il a été décidé la poursuite de l'action de protestation jusqu'à satisfaction des revendications.
La réalité du terrain a prouvé à ce jour l'absence de volonté de la part des pouvoirs publics d'accorder l'intérêt que mérite ce genre de situation, qui pénalise l'ensemble des citoyens de la commune de Boudjima.

Saïd Tissegouine

CRÉDIT POPULAIRE D'ALGÉRIE

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la stratégie nationale prônée par les Pouvoirs publics visant à promouvoir l'utilisation des moyens de paiement électroniques dans les transactions commerciales, la Compagnie Algérienne des Assurances - CAAT- et le Crédit Populaire d'Algérie - CPA- ont conclu un accord pour la mise en œuvre du règlement des primes d'assurance par carte interbancaire (CIB) via les Terminaux de Paiement Electronique (TPE).
Dans ce sens, un contrat portant dotation des agences CAAT en «TPE» acceptant les cartes CIB a été signé par Messieurs Youcef Benmicia et Omar BOUDIEB, respectivement Président-Directeur Général de la CAAT et du CPA, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le lundi 31 août 2015 au Siège de la CAAT.
La mise en exploitation de ce procédé technologique est rendue possible grâce à l'infrastructure de la Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de Monétique - SATIM- qui met à disposition et gère la plateforme technique et organisationnelle.
Les avantages attendus de ce projet de modernisation, qui met en exergue le partenariat assurances/banques notamment, dans :
La possibilité offerte aux assurés de la CAAT, porteurs d'une carte bancaire CIB ou d'Algérie Poste, d'effectuer des paiements via les TPE installés au niveau de leurs agences;
L'amélioration de la prestation de service en direction des assurés de la CAAT, ainsi que la diversification des moyens de paiement de proximité;
La célérité dans la mise à disposition, par le CPA, au profit de la CAAT, des données relatives aux transactions ;
La maîtrise des coûts opérationnels ;
L'optimisation de la politique de placements ;
La transparence et la traçabilité des opérations.
Avec la signature de ce partenariat, le paiement par carte CIB est désormais possible auprès d'un premier lot d'agences pilotes en attendant de procéder à la généralisation de ce mode de paiement, à l'ensemble des points de ventes CAAT, dans un proche avenir.
Enfin, il est important de souligner que ce projet d'envergure est porté par deux grandes entreprises à capitaux publics du secteur des Finances, en l'occurrence te CPA et la CAAT venant ainsi conforter davantage le processus de modernisation des moyens de paiement électroniques en Algérie.

RAPPORT DE L'ARPT SUR LA 3G

Mobilis confirme sa place de leader de la 3G en Algérie

L'opérateur national Mobilis vient de confirmer sa place de leader de la 3G en Algérie, suite à la publication dimanche de l'Observatoire du marché de la téléphonie mobile en Algérie pour l'année 2014, édité par l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT).



Mobilis enregistre pas moins de 3 816 312 d'abonnés 3G, soit 44,85 % de parts de marché, ce qui le place comme le numéro 1, une année après le lancement de la technologie haut débit mobile, soit à fin 2014. A cette même période, Mobilis détenait également le plus grand réseau de téléphonie mobile de 3e Génération avec au total 35 wilayas couvertes.
L'opérateur national entérinera son leadership d'ici à la fin de cette année 2015, date où Mobilis sera le premier et le seul opérateur à couvrir les 48 wilayas par l'internet haut débit mobile 3G++.
Ce qui fera de lui le seul l'opérateur à réussir le pari de couvrir la totalité du pays en seulement deux ans à peine après le lancement de la 3G.
A ce sujet, le Président-Directeur général de Mobilis Saad DAMMA, s'est déclaré : «Fier et heureux d'être le leader de la 3G en Algérie avec une part de marché considérable autour de 45%. Cette opportunité m'est donnée pour remercier tous nos clients qui nous ont fait confiance et qui bénéficient de la plus grande couverture réseau en Algérie déployée sur 35 wilayas, en exploitant les toutes dernières technologies utilisées à travers le monde ». Monsieur Damma réplique : « Je remercie également toutes les compétences de Mobilis, techniciens et commerciaux, pour les efforts consentis, et je réitère notre engagement à couvrir les 48 wilayas à fin 2015 ». En commentant les données rapportées par l'observatoire, le P-DG de Mobilis trouve qui « les chiffres démontrent que le marché algérien n'est pas encore saturé mais plutôt très porteur, enregistrant une évolution de plus de 9% sur le parc global, et une densité mobile qui passe de 102,4 à plus de 109%.Cette dynamique enregistrée sur le marché national fait que notre segment d'activité est l'un des plus actifs sur la Méditerranée, ce qui explique l'intérêt porté par les différents équipementiers et fournisseurs de terminaux ».
Pour rappel, Mobilis a également enregistré pour la 3e année consécutive une croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires, lequel a atteint les 87 milliards de dinars, soit près d'un milliard de dollars, et une croissance de 21% par rapport au chiffre d'affaires de 2013.Pour ce qui est des investissements en 2014, l'opérateur a dépassé les 380 millions de dollars, dont la majorité dans le déploiement de la 3G et le renforcement de son réseau.

Nassim Mecheri

LA SITUATION A ÉTÉ MAÎTRISÉE, SELON LA COMPAGNIE

Des pannes techniques retardent des vols d'Air Algérie

Le programme des vols de la compagnie aérienne nationale Air Algérie a enregistré lundi matin de légèresperturbations à cause de pannes techniques sur deux avions, a indiqué la compagnie dans un communiqué. Suite à des pannes techniques inopinées survenues hier dimanche sur deux avions gros porteurs, à destination de Paris (France) et de Dubaï (Emirats arabes unis), des perturbations sur le programme des vols d'Air Algérie sont attendues cette matinée avec une stabilisation en début d'après-midi, précise le communiqué. Des mesures ont été immédiatement prises dans la nuit de dimanche à lundi. Du coup, des perturbations sur les programmes des vols pour la journée de lundi sont attendues, mais avec une stabilisation en début d'après-midi. «Toutes les mesures ont été immédiatement prises dans la nuit de dimanche à lundi et ont abouti à l'arrivée d'un avion de substitution de même capacité à Paris, pour ce qui est de l'appareil affrété, et à l'acheminement à Dubaï de la pièce de rechange pour réparation immédiate du second avion, rassure Air Algérie. Quant aux passagers, ils ont été pris en charge par la compagnie dans les hôtels de la capitale française et à Dubaï, précise encore la direction d'Air Algérie qui tient tout de même à s'excuser pour les désagréments subis par les passagers suite aux «légères perturbations du programme de vol de cette matinée causées par ces malencontreux incidents techniques indépendants de sa volonté». **S. N.**

LUTTE CONTRE LES FLÉAUX SOCIAUX À TIZI-OUZOU

Femme active en campagne de sensibilisation au niveau du port de Tigzirt

Ayant fait de la lutte contre les fléaux sociaux son cheval de bataille, l'association sociale Femme Active de Tizi -Ouzou poursuit sa campagne de sensibilisation et de prévention à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Les bénévoles de l'association qui ont axé leur travail sur le contact direct avec la population dans l'objectif de mieux transmettre le message, ont ciblé dans la journée d'hier le port de pêche et de loisirs de Tigzirt. Un lieu connu pour la grande affluence des vacanciers durant cette saison estivale. Djouher Hachimi, présidente de l'Association Femme active, a indiqué que l'action rentre dans le cadre d'un programme spécial saison estivale de lutte contre les fléaux sociaux. Des rencontres similaires ont précédemment été organisées dans les deux villes côtières de Tigzirt et Azeffoun avant de s'arrêter une nouvelle fois au port. «Nous avons constaté que les citoyens s'intéressent peu aux conférences qu'on donne dans les salles et c'est pour cette raison que nous avons opté pour des sorties sur le terrain et être en contact direct avec nos interlocuteurs qui comprennent mieux le message lorsqu'on se trouve en face d'eux», dira la présidente de l'association. Des messages sonores sont ainsi diffusés à l'aide de haut-parleurs et des projections vidéo ont eu lieu. Une expérience similaire a été réalisée au niveau de la ville de Tizi-Ouzou, poursuit notre interlocutrice qui se félicite des résultats de cette démarche qui suscite l'intérêt des citoyens et crée en eux un esprit de vigilance qui les pousse à se protéger et protéger leur entourage de ces différents fléaux qui guettent notre jeunesse et gagnent du terrain.

A. Drifa

MAISON DE LA CULTURE DE TIZI-OUZOU

Ould-Ali El-Hadi demeure sans remplaçant

AUCUN directeur n'a été nommé à la tête de la Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, la Maison de la Culture Mouloud Mammeri et le Théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou depuis le 23 juillet 2015, date à laquelle Ould-Ali El-Hadi a été nommé à la tête du ministère de la Jeunesse et des Sports. Le poste de cette direction est vacant. Toutefois, l'intérim de la direction de la Culture de la wilaya est assurée par Mme Nabila Gouméziane tandis que l'intérim de la maison de la Culture Mouloud Mammeri est assuré par Mme Dalila Kemmar. Quant au Théâtre régional Kateb Yacine, sa direction provisoire est assurée par M. Farid Mahiout. Avant sa nomination ministérielle, Ould-Ali El-Hadi chapeautait les trois institutions. **S.T.**

RECRUDESCENCE DU TERRORISME DANS L'EX-FIEF DE L'AIS

L'armée intensifie ses opérations dans cette région

Plusieurs attentats terroristes ont été perpétrés contre l'Armée nationale populaire (ANP) dans l'ancien fief de Madani Mezrag, ex-chef de l'ex-Armée islamique du salut (AIS), peu de temps avant l'annonce par ce dernier de créer un parti faite dans la wilaya de Jijel.



Nombre de terroristes ont été neutralisés par l'ANP dans cette région. Un autre s'est rendu en compagnie de trois femmes, toujours dans la wilaya de Jijel qui était utilisée par Madani Mezrag comme fief et quartier général pour l'ex-AIS. La recrudescence du terrorisme dans l'ancien fief de Madani Mezrag impose la question de savoir si ce dernier n'était pas au courant de l'installation d'une organisation terroriste dans la région. Cette recrudescence est enregistrée dans la wilaya de Skikda notamment. Madani Mezrag, qui se targue de «représenter des milliers» d'anciens de l'ex-AIS, pouvait-il ignorer l'installation de terroristes d'Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) ou d'autres organisations criminelles comme Djound El Khilafa (organisation terroriste qui a annoncé son allégeance à Daech et a revendiqué l'enlèvement et l'assassinat de Hervé Gourdel) dans cette région ? Le chef de l'ex-AIS ne disposait-il pas de renseignements dans ce sens ? A-t-il évité d'informer l'ANP sur la présence de terroristes dans cette région ? Autant de questions qui attendent des réponses quand on sait qu'il est difficile de croire que Madani Mezrag ne soit pas informé de la présence de terroristes dans son ancien fief. Dans les années 1990, l'ex-AIS avait pourtant combattu les terroristes du Groupe islamique armé (GIA) qui investissaient les lieux. Madani Mezrag ne tenait pas à ce que des terroristes d'une autre organisation s'installent dans son fief. Le permet-il aujourd'hui à AQMI et autres organisations terroristes ? Lui, qui n'a pas condamné les attentats terroristes ayant ciblé l'Armée nationale populaire ces dernières semaines dans son ancien fief, utilise-t-il cette recrudescence pour exercer une pression sur les pouvoirs publics afin de les inciter à faire plus de concessions en faveur de son ex-organisation ? Il est vrai que le chef de l'ex-AIS, bras droit de l'ex-Front islamique du salut (FIS), a annoncé la création d'un parti politique presque au même moment où est enregistrée cette recrudescence terroriste dans son ancien fief, suscitant des interrogations parmi l'opinion publique. Madani Mezrag, qui sait que la charte pour la paix et la réconciliation nationale interdit d'exercice politique toute personne impliquée dans le terrorisme, cherche-t-il à imposer, par la surenchère, l'attribution d'un agrément au parti politique dont il a annoncé la création? Le chef de l'ex-AIS, qui tente d'obtenir le retour de l'ex-FIS sur la scène politique, cherche-t-il à s'imposer comme «leader» de la mouvance dite «islamiste» ? Cette ambition est exprimée par Madani Mezrag en parallèle à une recrudescence du terrorisme dans son ancien fief et dont la tête était, rappelle-t-on, mise à prix dans les années 1990, et qui reconnaît avoir versé dans le crime. L'ex-AIS a été l'auteur de plusieurs embuscades contre des soldats de l'Armée nationale populaire. Interdit légalement par la charte pour la paix et la réconciliation nationale de s'exprimer publiquement sur la politique, il a enfreint la loi, reconnaissant même que l'organisation qu'il dirigeait a ciblé des militaires, sans présenter publiquement des excuses.

F. Sofiane

AFFAIRE DES DEUX EX-CADRES DE LA SONATRACH

Le complément d'information bientôt finalisé

LE COMPLÉMENT d'information ordonné par le président du tribunal de Sidi M'hamed est sur le point d'être finalisé par les enquêteurs dans l'affaire de l'ex-PDG de la Sonatrach et l'ancien vice-président du groupe chargé des activités Amont, Belkacem Boumediene. A en croire certaines sources judiciaires, les enquêteurs suivent les directives du juge en charge du dossier, notamment en ce qui concerne les auditions d'autres cadres et fonctionnaires ayant occupé des postes de responsabilité au sein de cette entreprise. Pour rappel, le procureur de la République du tribunal de Sidi M'hamed, Touidjini Kamel avait requis, en mars dernier , des peines de cinq ans de prison ferme assorties de la restitution du double du montant de 61 millions de dinars contre l'ex-PDG de la Sonatrach, Mohamed Meziane et l'ex- vice-président du groupe chargé des activités Amont . Le procureur avait estimé, au cours de son réquisitoire, que tous les faits reprochés à ces deux excadres du géant pétrolier étaient formels, notamment en ce qui concerne la surfacturation et le transfert illégal des capitaux de et vers l'étranger. Le même avait affirmé que sur les trois expertises établies sur ordre du juge d'instruction de la 9e chambre auprès du pôle judiciaire, deux ont conclu qu'il y avait bel et bien surfacturation des deux générateurs électriques. Il a par ailleurs indiqué que les deux mis en cause étaient au courant de toutes les opérations liées à l'importation de ces équipements. Touidjini avait tenu à préciser que le représentant de la société étrangère était clair dans son témoignage lorsqu'il avait estimé que le prix des deux générateurs étaient exorbitants. Lors de leur passage à la barre, les deux mis en cause ont nié toutes les accusations, entre autres la violation du règlement régissant le transfert des capitaux de et vers l'étranger. Appelé à la barre pour donner sa version des faits, Meziane a déclaré en direction du président du pôle judiciaire, Bensalem Abderrezak : «Sur directives de l'ancien ministre de l'Energie et des Mines Chakib Khelil, j'ai donné mon accord quant à la conclusion du projet relatif à la réalisation d'une unité de raffinerie de pétrole dans la localité de Stah, dans la wilaya d'Adrar. C'est moi qui ai transmis l'accord de Khelil à Belkacem Boumediene pour la finalisation du projet avec la société émiratie Shomber que gérait un Egyptien.» L'ex-boss de la Sonatrach avait par ailleurs affirmé que toutes les opérations liées à la réalisation dudit projet «ont été approuvées par tous les membres du conseil d'administration ainsi que la somme globale». Mais il a par contre affirmé qu'il n'était pas à la tête du groupe le jour où les montant des prix des deux générateurs ont été transférés, pour la simple raison qu'il avait été limogé une année auparavant par Chakib Khelil. De son côté, l'ex-vice-président chargé des activités Amont, Belkacem Boumediene avait, au cours de son audition, reconnu avoir le pouvoir de signature des conclusions des projets, et qu'il avait signé une transaction de pas moins de 10 milliards de dollars pour le développement des champs pétroliers. Il avait déclaré au président en charge du dossier que toutes les directions de la Sonatrach étaient d'accord pour la conclusion du projet notamment la direction de la production et de l'architecture, et qu'aucune anomalie n'avait été signalée concernant sa concrétisation sur le terrain .Il convient de signaler que les avocats de la défense ont sollicité l'extinction des procédures entamées à l'encontre de leurs clients, estimant que les textes de lois sur la base desquels sont poursuivis leurs clients sont nuls et non avenus, notamment en ce qui concerne les procès-verbaux établis par l'administration de la douane.

Redouane Hannachi

INCENDIE DE BAB EZZOUAR

Algérie Télécom rétablit 85% des pannes causées par l'incendie

L'OPÉRATEUR de téléphonie fixe Algérie Télécom annonce que 85% des 25 000 clients des zones-est d'Alger, isolés en raison de l'incendie survenu le jeudi 27 août, d'une chambre de câbles souterrains à Bab Ezzouar, ont été rétablis suite à l'intervention des équipes techniques, précise la même source.
Pour ce qui est du reste des clients dont le service n'a pas été encore rétabli, Algérie Télécom rassure ses abonnés en annonçant que ses techniciens «poursuivent le travail pour rétablir 900 clients restants à Bab Ezzouar, avec l'installation d'un nouvel équipement MSAN».
S'agissant des pertes engendrées suite à cet incendie, Algérie Télécom note que «les premières estimations des dégâts font état d'un manque à gagner d'au moins 30 millions de DA pour Algérie Télécom».
«Le coût de réparation et de remplacement des câbles en fibre optique endommagés est pour sa part estimé à plus de 10 millions de DA. Des pertes sèches auxquelles il faudra ajouter la compensation des clients, dont le service ADSL et téléphonie a été interrompu et le préjudice moral pour l'image d'Algérie Télécom», explique la même source.
Algérie Télécom souligne avoir enregistré durant le premier semestre 2015, des pertes estimées à 200 millions de DA, dues à des coupures accidentelles sur son réseau et à des actes de sabotage sur ses équipements.
«Les agressions sur réseau d'Algérie Télécom sont enregistrées de façon quasi quotidienne à travers le territoire national : coupures de câbles par des engins de travaux publics, actes de sabotage sur les équipements, vols de câbles, sont à l'origine de la quasi-totalité des dérangements qui affectent les clients», souligne le communiqué d'Algérie Télécom.
Les premières sont engendrées par les différents travaux d'autres entreprises sur le terrain « vu que l'Algérie est devenue un immense chantier», les secondes relèvent carrément du vol des câbles de cuivre, tel que le précise le premier responsable d'Algérie Télécom.
Le P-DG d'Algérie Télécom avait récemment expliqué que les pertes occasionnées à Algérie Télécom des suites des agressions sur son réseau, se chiffrent à des centaines de millions de dinars.

Nassim Mecheri

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE TIZI OUZOU
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°24 /DEP /2015

NIF: 03135019036056

Le Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres national **restreint** pour la réalisation de **20** logements incessibles de type F4 au profit de l'enseignement supérieur à TAMDA commune de OUAGUENOUN en TCE.

Lot n° 01 : Terrassement généraux-infrastructure-superstructure- maçonnerie -enduits revêtements -toiture charpente -étanchéité-menuiserie bois-menuiserie PVC- menuiserie métallique- électricité- plomberie sanitaire.

Les entreprises qualifiées en bâtiment (activité principale ou secondaire) dont la qualification est supérieur ou égale à Deux (II) sont autorisées à soumissionner.
peuvent retirer les cahiers des charges auprès du **BET/CATU élisant domicile à lotissement HASNAOUA lot N°10 Tizi Ouzou .**

- **Les Soumissions doivent parvenir en deux (02) Offres distinctes** :

A/ Une offre technique comprenant :

-Certificat de qualification et de classifications en cours de validité dans le domaine bâtiment (activité principale ou secondaire) **catégorie II et Plus.**
-Copie conforme du registre de commerce authentifié par le CNRC ; et statuts de l'entreprise dument légalisés
-Pièces fiscales et parafiscales (Extrait de rôle CNAS, CASNOS, CACOBATPH)
-Extrait de casier judiciaire du gérant (original) en cours de validité
-Bilans financiers de l'entreprise de ses trois dernières années de l'entreprise et références bancaires (chiffre d'affaire justifié) certifiés par le CAC et les services des impôts.
-Références professionnelles de l'entreprise dument justifiées par des attestations de bonne exécution dans le domaine délivrées par les maitres d'ouvrage.
-Moyens humains de l'entreprise dument justifié par les diplômes, de l'attestation de travail des affiliations ou déclaration CNAS.
-Liste des Moyens matériels de l'entreprise dument justifié par cartes grises, ou contrat de location notarié à mettre à jour à la disposition du projet
-Déclaration à souscrire datée , cachetée et Signée dument renseigné
-Déclaration de probité datée , cachetée et Signée dument renseigné.
-Planning et délai de réalisation des travaux date et cacheté et signé par l'entrepreneur
-L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien (SNC ;EURL,SARL.....)
-Le numéro d'identification fiscale (NIF).

NB 01: tous les documents joints sous forme de photocopie doivent être conformes aux originaux, lisibles.

B/ Une offre Financière comprenant :

-Le cahier des charges dument renseigné comportant notamment
-Lettre de soumission renseigné, paraphé, daté, et signé par l'entrepreneur Le bordereau des prix unitaires rempli en lettres et en chiffres daté, et signé
-Le devis quantitatif estimatif renseigné, daté, et signé

-Les offres techniques et financières doivent être déposées dans les **21** jours à partir de la première parution de l'appel d'offre sur le journal ou le BOMOP, sous doubles enveloppes distinctes portant la mention (offres techniques et financières), l'ensemble déposés dans une 03eme enveloppe anonyme portant la mention (appel d'offre national la réalisation de 20 logements incessibles de type F4 au profit de l'enseignement supérieur à TAMDA commune de OUAGUENOUN en TCE.

Les offres doivent être adressées à MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS, cité administrative W/Tizi Ouzou – Bureau n° 07.
L'heure limite de dépôt des offres est fixée à dix heures trente minutes (10h30).
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à onze heures (11h00).
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Le Jeune Indépendant **du 01/09/2015 / ANEP N° 342 716**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA D'OUED EL ALLEUG
COMMUNE D'OUED EL ALLEUG
N-I-F: 096209049174320

Avis D'attribution Provisoire
Concernant L'appel D'offre N° 005/2015

Etablie en application des dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10/236 du 07-10-2010, portant réglementation des marchés de l'opérateur public.
*Le président de l'assemblée populaire communale de oued el alleug informe tous les soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offres national restreint n°**005/2015** parut dans deux quotidiens nationaux : **le jeune indépendant** et **El maouid** le **21/07/2015** et au **BOMOP** ; concernant le projet :*

-Aménagement et revêtement cité Sahraoui.

*Vu le Procès Verbal de commission d'évaluation des offres du **19/08/2015**,*
Le marché est attribué provisoirement comme suit (voir tableau ci-dessous):

N°	Project	Entreprises	Montant	Montant après correction	Délai de réalisation	Note	OBS
	Aménagement et revêtement cité Sahraoui	*EURL ETTRO V.R.D -DOUIRA- Nif n°:099916000839940*	13 496.301.00DA	13 496.301.00DA	07 *Mois*	66.78	*Offre moin disan*

*- Un délai de dix **(10) jours** est, accordé à l'ensemble des soumissionnaires non retenus pour introduire auprès de la commission des marchés publics de l'APC de oued el alleug leur recours relatif à l'attribution provisoire.*

*- Conformément à l'article **125** du décret présidentiel n° 10/236 du 07-10-2010, portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui ont participé a l'avis d'appel d'offre peuvent se renseigner sur les détails d'évaluation de leurs offres technique et financier, et de s'approcher du service contractant pendant les **03 jours** qui suivent la 1er parution de l'avis d'attribution dans le **BOMOP** ou les quotidiens nationaux*

Le Jeune Indépendant **du 01/09/2015 / ANEP N° 342 710**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
CENTRE-VILLE BP N° 237 TAMANRASSET

MISE EN DEMEURE N° 01

- *Vu le délai consomme*
- *Vu le retard constate et arrêt des travaux*
- *Vu le rapport de Mr le président de l'APC de In-Ghar faisant état d'abondant du chantier.*

L'Entreprise du Travaux De Bâtiment En tout Cours D'état " Ben Eddine Hamza " sise à Cité Assalam - Ilizi, Titulaire du marché n° 17-2014 du 12/11/2014, visée par contrôleur financier sous le numéro 104/2014 du 12/11/2014, portant réalisation des travaux d'aménagement extérieurs à l'entrée de la ville de In-Ghar. Est mise en demeure de reprendre les travaux à l'arrêt et de renforcer le chantier en mayens humains et matériels pour rattrapes le retard constaté dans un délai de Huit (08) Jours, à compter de la date de la première parution de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, faute de quoi il sera d'appliquer à votre encontre les mesures réglementaires conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant règlementation des marchés publics, modifié et complété.

Le Jeune Indépendant **du 01/09/2015 / ANEP N° 342 747**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation **du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel »** pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le **22 octobre 2015.**

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'information écrite : l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique: émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 – 2015.

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.
En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars **(1.000.000 DA)** pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars **(500.000 DA)** pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars **(300.000 DA)** pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelle sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, **Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.**
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : **http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr**

Le Jeune Indépendant **du 01/09/2015 / ANEP ALGER**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
DE BIR MOURAD RAIS
COMMUNE DE BIR MOURAD RAIS

Bir Mourad Rais le : 16/08/2015

AVIS D'INFRUCTUOSITE

N° NIF 410002000016085010008

Le président de l'assemblée populaire communale de Bir Mourad Rais informe les soumissionnaires ayant Participés à l'avis d''appel d'offre national restreint n° 09/2015 Publié sur les quotidiens nationaux «صدى الشرق» daté du 25/07/2015 et « Indépendant» le 25/07/2015 ainsi que le BOMOP concernant le projet suivant :

« Aménagement du terrain et d'un terrain de réplique en gazon synthétique du stade Mohamed Iguer » Commune de Bir Mourad Rais

Suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis, il s'est avère qu'une seul offre a été réceptionnée

A cet effet, les membres de la commission déclarent l'infructuosité de cet avis d'appel d'offres.

Le Jeune Indépendant du 01/09/2015 / ANEP N° 342 717

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



LE JEUNE INDÉPENDANT

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00



YÉMEN

Al Saoud tue 30 yéménites dans des raids visant une usine d'eau

A l'approche du 6ème mois de l'agression saoudo-américaine contre le Yémen, l'Arabie poursuit ses massacres contre le Yémen. Plus de 36 citoyens yéménites ont été tués dimanche à l'aube et 9 autres blessés dans des raids saoudiens visant une usine d'eau dans le gouvernorat de Hajjah (nord-ouest).



Plusieurs cadavres sont toujours ensevelis sous les décombres de l'usine fortement endommagé, précise l'agence yéménite Khabar. Et puis à Saada (nord), quatre enfants d'une seule famille ont été tués par une frappe saoudienne visant un domicile dans la région de Wadi Bani Saad. Par ailleurs, l'armée et les forces populaires d'Ansarullah ont poursuivi leurs attaques contre les positions saoudiennes à la frontière avec le nord du Yémen. Les forces yéménites ont visé dimanche par des dizaines de roquettes et de missiles la base d'AlJallah à Jizane, causant des pertes humaines dans les rangs de l'armée saoudienne, a indiqué le correspondant d'AlManar. La position de Touweyla, à Zahrane Assir a également été visée par une salve de missiles Grad, entrainant la fuite de soldats saoudiens à bord de leurs véhicules blindés, a rapporté le site yéménite ansar-allah.

Un grand hôpital menacé de fermeture (Save the Children)

Au niveau humanitaire, la situation s'empire de jour en jour. Un hôpital de la capitale yéménite Sanaa, qui traite des centaines d'enfants et de femmes enceintes, pourrait être contraint de fermer en raison de pénuries de carburant et de médicaments, a affirmé lundi l'organisation humanitaire Save the Children. « La situation est critique », a déclaré Halel Al Bahri, directeur adjoint de l'hôpital Al Sabeen, ajoutant que "si cet hôpital ferme, des enfants et des femmes mourront", selon un communiqué diffusé par Save the Children qui soutient l'établissement. Une coalition dirigée par l'Arabie saoudite mène depuis le 26 mars des raids meurtriers contre différentes régions yéménites et a imposé un blocus naval au Yémen, entraînant des pénuries de vivres, de carburant et de médicaments. Dans son communiqué, Save the Children dénonce ce « blocus de fait » qui met en difficulté l'hôpital Al Sabeen, menacé de « fermeture imminente ». En cas d'arrêt d'activité, « le nombre de personnes qui meurent sera bien plus important que celui de ceux tués par les bombes et les combats », a averti M. Al Bahri. Selon Save the Children, plus de 15 millions de personnes n'ont pas d'accès normal aux soins médicaux de base au Yémen, soit une augmentation de 40% par rapport à mars. Par ailleurs, plus d'un demi-million d'enfants devraient souffrir de malnutrition sévère cette année.

R. I.

MALAISIE

Les partisans du Premier ministre reprennent le contrôle des rues



LES PARTISANS du Premier ministre malaisien Najib Razak, contesté par des dizaines de milliers de manifestants qui ont réclamé son départ le week-end passé, ont repris lundi le contrôle des rues de Kuala Lumpur avec une forte affluence pour célébrer la fête nationale, selon des médias locaux. Najib a présidé une cérémonie pour fêter l'anniversaire de l'indépendance de ce petit pays d'Asie du Sud-Est en 1957 - année où le parti de Najib est arrivé au pouvoir - devant de milliers de spectateurs agitant des drapeaux. Cet événement retransmis en direct à la télévision est une démonstration de force qui symbolise la difficulté à contraindre le gouvernement à des changements, selon des analystes. Certains participants aux manifestations qui ont réuni selon les organisateursplus de 200.000 personnes samedi et dimanche lors d'un des plus grands rassemblements depuis des années se montraient sceptiques sur la suite du mouvement, à l'image de l'un d'eux, l'avocat Simon Tam. "Nous avons fait de notre mieux, maintenant c'est de nouveau leur tour. Ce ne sera pas facile de faire démissionner Najib, et il n'y a peut-être pas d'espoir du tout", estime Simon. La vive contestation contre NajibRazak concerne avant tout l'énorme scandale financier affectant la société publique 1Malaysia DevelopmentBerhad(1MDB) créée à son initiative peu après son arrivée au pouvoir en 2009, endettée aujourd'hui à hauteur de 10 milliards d'euros et dont il est soupçonné d'avoir détourné environ 640 millions d'euro selon l'AFP.Les appels à la démission du Premier ministre se sont multipliés en juillet, après des révélations du Wall Street Journal selon lesquelles des enquêteurs malaisiens avaient découvert que près de 2,6 milliards de ringgit (640 millions d'euros) avaient atterri sur ses comptes personnels. Ce dernier a vigoureusement démenti tout acte répréhensible, et des ministres de son gouvernement affirment qu'il s'agit de "dons politiques" non identifiés venant du Moyen-Orient, selon les mêmes sources. Dimanche, les manifestants ont été galvanisés par la participation surprise de l'ancien Premier ministre Mahathir Mohamad (1981-2003) resté une personnalité influente dans le pays, déclarant que le seul moyen de faire partir Najibserait de le "renverser" à travers des manifestations. Mahathir l'accuse de corruption, d'abus de pouvoir et de mauvaise gestion économique. Pour rappel, l'Organisation nationale des Malais unis (UMNO) - parti majoritaire de Najib - et sa coalition gouvernementale bénéficient d'un important soutien auprès de l'ethnie malaise de confession musulmane, représentant environ 60% de la population.

R. I.

SELON LES RUSSES
Le siège de l'ONU devrait partir ailleurs

UNE DEMANDE pour transférer le siège de l'Onu des Etats-Unis dans un pays neutre a été adressée au secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon par un député de la Douma fédérale (chambre basse du parlement russe) Igor Zotov. La réalisation de cette initiative serait possible à travers des discussions publiques avec la participation des représentants de tous les Etats membres de l'Onu, des hommes politiques et des experts, suppose M. Zotov. L'Onu a besoin de réformes fondamentales pour s'adapter aux réalités actuelles.

EXERCICES NAVALS RUSSO-CHINOIS
«Une coopération militaire sans précédent»

LA RUSSIE et la Chine ont organisé les exercices navals les plus importants de l'histoire intitulés «Mer conjointe 2015» avec la participation de navires, avions, matériels blindés et troupes des deux pays. 2 bateaux, 20 avions, 40 véhicules blindés et 500 soldats ont pris part aux exercices de la phase active, y compris le croiseur lance-missiles Varyag, vaisseau amiral de la Flotte russe du Pacifique ; et le contre-torpilleur Shenyang, vaisseau amiral chinois. Les exercices se sont tenus dans le golfe de Pierre-le-Grand, non loin de la ville portuaire de Vladivostok dans l'Extrême-Orient russe, alors que les navires ont conduit des opérations d'entraînement dans les eaux territoriales russes et dans les eaux internationales de la mer du Japon.

CYBERATTAQUES
Washington prépare des sanctions « sans précédent » contre Pékin

LES AUTORITÉS américaines estiment que les hackers chinois volent des secrets commerciaux US et espionnent les projets de centrales nucléaires et des entreprises énergétiques. L'administration Obama est en train de mettre au point une série de sanctions économiques visant les entreprises chinoises impliquées dans le piratage de bases de données d'organisations américaines, rapporte le Washington Post. Le quotidien qualifie l'éventuel paquet de sanctions de « sans précédent ». Cependant, la décision sur son application n'est pas encore prise, précise le journal. « L'imposition de ces sanctions constituerait un renforcement important de la réponse américaine face à la vague croissante d'espionnage cyber-économique mené par des hackers chinois qui, selon les responsables US, volent absolument tout, des projets de centrales nucléaires aux données confidentielles de sociétés énergétiques », indique le Washington Post.

DIXIT

« Aujourd'hui, la multipolarité confirme la présence de plusieurs blocs, des blocs représentants des pays concrets ou des groupes de pays. On retrouve bien évidemment la Russie et la Chine, deux grandes puissances mondiales et membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU opposés à la nostalgie unipolaire du bloc occidental »

Mikhail Gamandiy-Egorov, éditorialiste à Sputnik News

« Nous menons des pourparlers avec le gouvernement israélien depuis des mois sur l'importance de recommencer le travail conjoint dans le but de renforcer la coopération sécuritaire »

Obama s'adressant au lobby sioniste américain

« Des acheteurs de produits pour animaux ont porté plainte aujourd'hui contre Nestlé, accusant le fabricant d'aliments de soutenir en toute connaissance de cause un système d'esclavage et de trafic d'êtres humains pour produire des aliments pour chats de la marque Fancy Feast, tout en cachant sa complicité avec des violations des droits de l'Homme »

Le cabinet d'avocats US Hagens Berman dans un communiqué.

DÉSHYDRATATION

Un facteur de gravité de la diarrhée aiguë du nourrisson

Pendant la période de l'été, les adultes, les enfants et les personnes âgées, courent des risques particuliers de différentes pathologies dues au soleil à l'exemple de la déshydratation.



DR

C'est l'importance de la déshydratation qui est le facteur de gravité de la diarrhée aiguë du nourrisson plus qu'une éventuelle infection. Toute perte de poids supérieure ou égale à 10 % du poids du corps doit rapidement amener à hospitaliser le nourrisson.

La déshydratation aiguë est marquée par un teint grisâtre, une langue sèche. Le doigt passé sur la langue du nourrisson note un aspect râpeux. Les spécialistes expliquent que les globes oculaires sont creux, absence de larmes lors des pleurs, la peau garde le pli.

En pinçant avec le pouce et l'index la peau du ventre, celle-ci doit revenir en place dès que le pincement est relâché.

Il faut savoir qu'en cas de déshydratation la peau garde le pli et ne revient que très lentement en place et aussi la fontanelle est creuse.

On parle de signe de gravité lorsqu'il y a troubles de la conscience, enfant irritable, inconsolable, tachycardie (cœur très rapide au-dessus de 160 par minute), respiration rapide (plus de 40 par minute, allongement du temps de recoloration cutanée (à rechercher au niveau du front) après pression du doigt, la recoloration doit se produire en moins de deux secondes et diminution de la quantité d'urine. Ce sont là des signes d'urgence et l'hospitalisation s'impose.

En cas de diarrhée légère il faudra vérifier l'alimentation du nourrisson, la ration alimentaire, le mode de stérilisation des biberons, s'enquérir d'une modification récente du régime et de la présence de signes d'accompagnement tels que les vomissements, la fièvre ou la toux.

Il faudra également noter la fréquence des selles, la présence éventuelle de sang ainsi que l'odeur fétide ou aigre des selles.

Les principales causes de déshydratation aiguë du nourrisson sont entre autres la diarrhée aiguë qui peut être en rapport avec une infection microbienne ou virale, le coup de chaleur (bébé trop couvert, laissé trop longtemps au soleil, enfermé dans une voiture au soleil), les vomissements trop importants et aussi toutes les causes qui augmentent la température interne du bébé (infections quelles qu'elles soient).

Les spécialistes expliquent qu'il faut arrêter l'alimentation lactée pendant 24 heures. Elle sera remplacée par de la soupe de carotte et aussi il faut prendre 1 kilo de carottes, les peler, les couper en morceaux, les faire cuire dans deux litres d'eau salée pendant trois heures puis passer deux fois à la moulinette (pas de mixer). Il faudra répartir cette soupe de carotte dans 6 biberons, rajouter un sucre dans chaque biberon et éventuellement rajouter de l'eau de source pour établir des biberons de 120 à 130 grammes. Il en faudra 6 pour les 24 heures.

Dans les jours suivants, on pourra progressivement rajouter le lait à cette soupe de carottes. Pendant quelques jours, 1/3 de lait et 2/3 de carottes, moitié de lait et moitié de carottes, et en 4 ou 5 jours, revenir à une alimentation normale.

Mieux, on pourra administrer une solution de réhydratation orale (SRO) vendue en pharmacie qui apporte de l'eau, du sucre et du sel dans des proportions définies. Il faut diluer un sachet dans 200 ml d'eau et conserver la solution au réfrigérateur.

Il faut la proposer au bébé au moins une fois par heure.

C'est la soif de l'enfant qui détermine les quantités dont il a besoin. En cas de vomissements il faudra la proposer en petites quantités (à la petite cuillère).

Cette SRO ne guérit pas la diarrhée, mais prévient sa complication qui est la déshydratation.

Après la prise de SRO, le bébé peut avoir une selle liquide, ce qui est normal car après ingestion le réflexe gastro-colique fait que le bébé vide son rectum plein, lorsqu'il vient de boire.

Des antiseptiques intestinaux pourront aider : Ercéfuryl, Intétrix (ils sont néanmoins le plus souvent sans utilité).

Les probiotiques (yaourts au bifidus) pourront être employés.

Si la diarrhée se prolonge, le médecin sera seul en mesure de déterminer la cause. Ce peut être une affection chirurgicale ou encore une otite passée inaperçue. Un examen bactériologique et parasitologie des selles sera demandé.Si la diarrhée se répète, il faudra évoquer une diarrhée chronique par intolérance, soit au gluten, soit au lactose ou au saccharose.

On pourra également évoquer une mucoviscidose.

Donc devant une diarrhée il faut peser l'enfant et vérifier son poids, supprimer le lait et le jus d'orange, préparer une soupe de carottes (comme indiqué plus haut), réhydrater l'enfant en dehors des biberons par l'administration d'eau ou mieux de SRO en petites quantités mais très souvent.

En cas de vomissements associés, on pourra administrer un sirop antiémétique, type Primpéran ou Vogalène.

Si la température monte à 40°, un bain à 38° pendant une demi heure s'impose ; on pourra administrer du paracétamol, de la Catalgine et un antiseptique intestinal prescrit par le médecin, sera poursuivi pendant 4 ou 5 jours.

Ce qu'il faut savoir

1) Le danger de la diarrhée aigue du nourrisson est la déshydratation
2) A moyen terme, le danger est la dénutrition
3) Le traitement doit être guidé par la perte de poids et non par l'aspect des selles
4) La cause principale dans nos pays développés est l'origine virale de cette diarrhée (rotavirus, adenovirus, qui surviennent en général en saison hivernale)
5) En saison chaude, les diarrhées microbiennes associent douleurs abdominales et diarrhée glairo-sanglante
6) La thérapeutique doit viser avant tout à rétablir l'équilibre hydro-électrolytique (eau et sels minéraux)
7) L'absence de soif chez un sujet déshydraté doit faire suspecter un manque de sodium (hyponatremie par intoxication à l'eau)
8) Le diagnostic de diarrhée aiguë repose sur la correction complète de la symptomatologie avec retour a une alimentation normale en moins de 5 jours.

PIQÛRE DE MOUSTIQUE

Certains sujets développent une réaction allergique importante

LA PIQÛRE de moustique est un simple désagrément, mais certains sujets peuvent développer une réaction allergique importante. La femelle, hématophage (qui se nourrit de sang), pique la peau où elle est le plus mince, près d'un vaisseau sanguin. Elle est attirée par une peau sombre (bronzée ou noire). Le moustique pique en général plus près du rez-de-chaussée car son vol vertical est difficile. Bien entendu, dans les régions tropicales, la piqûre de moustique peut être redoutable, transmettant, entre autres, le paludisme, la dengue ou certaines filarioses. L'usage de moustiquaires imprégnées de produit insecticide est recommandé, le port de vêtements sombres et amples également. Il faut éviter d'allumer les lampes dès la tombée de la nuit si les fenêtres ne sont pas munies de moustiquaires efficaces de mettre du parfum et ne pas rester auprès des zones d'eaux stagnantes. Certains produits actuellement sur le marché rendent inopérant le radar olfactif des insectes piqueurs. Ces produits, présentés sous plusieurs formes (spray, lotion, crème, gel, eau de Cologne) ont un effet répulsif sur la plupart des insectes piqueurs de qui se prolonge de 4 à 5 heures. Ils ne semblent pas allergisants ni photo sensibilisants. Ils restent stables à la lumière et à l'eau. L'action est de plus cicatrisante, anti-inflammatoire et soulage les démangeaisons. La durée d'action est de 4 ou 8 heures, selon la concentration. Un autre répulsif semble encore plus efficace. Il s'agit du DEET (N, N-diéthyl-3- méthylbenzamide). Une application semble efficace pendant 5 heures environ. Il est d'autant plus efficace qu'il est plus concentré. Ce produit est plus efficace que tous les autres produits à base de plantes. Le DEET, qui peut être éliminé par la pluie ou la sueur, est moins efficace si la température est très élevée.

7em EDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

Un espace rassembleur et un carrefour d'échanges

Les préparatifs pour l'organisation de la septième édition du festival culturel international de musique symphonique sont bien avancés. Dix huit pays ont déjà confirmé leur participation et l'Algérie s'apprête, par l'intermédiaire de l'Orchestre symphonique national, à assurer un super concert pour les journées d'ouverture et de clôture.



''Nous associons les activités de cette septième édition à la programmation de l'événement de l'année de la culture arabe à Constantine'', souligne M. Abdelkader Bouazzara, commissaire de Festival culturel international de musique symphonique. La Syrie, la Chine ainsi que la Tunisie se déplaceront à Constantine. Ce qui est cependant le plus remarquable, c'est la reprise des grands concerts d'ouverture et de clôture le lendemain, dirigés par le maestro Amine Kouider dans la capitale de l'est. Ces concerts vont réunir dans un esprit de communion et de rassemblement propre à l'art musical et, en plus des musiciens algériens de l'Orchestre symphonique national, un panel de musiciens venus de divers horizons. Ensemble, ils interpréteront des pièces musicales puisées de notre patrimoine et des œuvres d'illustres compositeurs. Parmi les pays invités on note la présence de l'Afrique su Sud, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Autriche, de la Pologne, de la Suède, de l'Ukraine, de la Tchèquie, du Mexique, du Japon, de la Chine. La Hollande fait sa première entrée à ce festival international d'Alger. Les pays du Maghreb sont également présents avec le Maroc et bien sûr la Tunisie. C'est d'ailleurs la Tunisie qui est l'invitée d'honneur à cette septième édition en considération de l'exemplarité des échanges avec l'Algérie. La Tunisie participe au Festival d'Alger depuis sa création et l'Algérie a toujours été invitée aux grands rendez vous de l'art musical en Tunisie. Ce pays vient avec un imposant orchestre qui fera sensation devant le public algérien Durant les huit jours du Festival, programmé du 12 au 19 septembre au Théâtre national algérien, les formations vont se succédées au rythme de trois par soirée. Parmi ces ensembles des moments forts attendent les mélomanes. Ainsi Alger va être pendant une semaine la capitale mondiale de l'art musical devenant un carrefour d'échanges et un espaces rassembleur. Les détails de cette grande rencontre annuelle seront communiqués au cours de la conférence de presse animée par le commissaire du Festival, M. Abdelkader Bouazzara ce 8 septembre dans la salle Mougari Boukhari à l'Institut national supérieur de musique.

Kamel Cheriti

Souk Ahras : les acteurs de la série tunisienne "N'sibti laâziza" offrent aux familles un spectacle désopilant

LES ACTEURS de la série TV tunisienne "N'sibti laâziza" (ma belle-mère chérie) ont offert un spectacle humoristique qui a ravi les nombreuses familles qui ont afflué, dimanche soir aux côtés des autorités locales, au théâtre romain de Khemissa (Souk Ahras), a-t-on constaté.

Les artistes tunisiens qui se produisaient en ouverture de la 14ème édition des journées théâtrales pour enfants, organisées annuellement sur le site antique de Khemissa par l'association Hassan-El-Hassani pour la culture et les arts, ont beaucoup fait rire les centaines de familles qui ont pris place sur les travées du théâtre romain avec leurs enfants.

Les personnages de la série tunisienne, El Fahem, Djemaâ et Djamila, auxquels s'est joint l'humoriste local Djamel Benamara, ont fait étalage de tout leur talent devant un public aux anges et des chérubins qui n'hésitaient pas à reprendre en chœur certaines répliques "culte" du feuilleton diffusé par la chaîne Nessma.

L'acteur tunisien Khaled Bouzid, personnage d'El Fahem, visiblement enchanté par l'accueil très chaleureux du public, a salué, dans une déclaration à l'APS, "la solidarité continue et agissante de tout le peuple algérien vis-à-vis de la Tunisie qui a eu récemment à traverser une période difficile". L'assistance s'est également délectée, au cours de la soirée d'ouverture de ces journées du théâtre pour enfants,



du spectacle concocté par le monologuiste-chanteur biskri Tahar Safir et la troupe annabie de "Ammou" Rafik, avant que les membres de l'association Hassan-El-Hassani n'interprètent une chanson intitulée "Ya Watan El Ahrar". Organisées sous le slogan "L'Algérie, pays de la sécurité et de la confiance", ces journées se poursuivront jusqu'à mardi.

(APS)

SORTIR

CONCERTS

L'Etablissement Art et Culture poursuit son programme de l'été sur l'esplanade de la Pêcherie au cercle des artistes sous le signe de Layali Tahtaha, avec les maîtres du chaâbi

Lundi 31 août Bourouina Djahid.
Mercredi 2 septembre Nacer Aya.
Jeudi 3 septembre Djazim Khelfa.
Vendredi 4 septembre Delhoum Hamid.
Samedi 5 septembre Mohamed Kadi.

FOIRE DU LIVRE

En collaboration avec l'Office Riad El Feth, la librairie la Renaissance organise une foire du livre durant les vacances d'été du 29/07/2015 au 10/09/2015 ; tous les jours de 9 h à 21 h.

Cette foire vise un large public et sera enrichie par les livres pour enfants, contes, livres d'activités et d'apprentissage, livres parascolaires pour tous les niveaux.

PATRIMOINE

Manifestation culturelle Revivre notre patrimoine. Mardi 1er septembre. Alger.

Après la réalisation du projet de réhabilitation du Palais des Raïs-Bastion, l'association Aladar accompagnée de partenaires algériens, se propose de ressortir des cartons le projet d'utilisation possible de ce patrimoine.

En restant dans l'esprit d'André Ravéreau, elle propose une manifestation au sein du palais.

CINEMA

13e Rencontres cinématographiques de Béjaïa du samedi 05 au vendredi 11 septembre : Forum international de coproduction et de cofinancement Béjaïa film laboratoire (workshops, master classes, conférences, rencontre avec de potentiels partenaires internationaux).

Les réalisateurs et les producteurs algériens ayant un projet (court-métrage, long-métrage, fiction, documentaire, animation, expérimental) sont appelés à y participer en s'inscrivant avant le 25 août 2015 à minuit. Dix projets seront sélectionnés. Consulter: projectheurts.com

AUDIOVISUEL

Salon international de la production audiovisuelle. Centre des Conventions d'Oran du lundi 21 au mercredi 23 septembre. De 10h à 20h.

MEDITERRANEE

Le Festival du cinéma méditerranéen est de retour à Annaba. Il est annoncé par le ministère de la Culture pour le jeudi 03 décembre sous le thème «Immigration clandestine».

Son organisation est confiée au cinéaste Saïd Ould Khelifa, nommé commissaire.

VERNISSAGE

L'établissement arts et culture de la wilaya d'Alger offre encore une fois l'occasion à l'un de ses jeunes talents pour s'exprimer à travers l'art pictural. Les œuvres de la jeune artiste Hibatoullah Zineb Benlahrech seront accrochées aux murs de la galerie Aicha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger) du 22 aout au 05 septembre 2015. Le vernissage a eu lieu samedi le 22/08/2015.

CONCOURS

Le lancement du concours de la meilleure nouvelle dans sa 12e édition du 20 Aout au 20 Octobre 2015 sous le thème «Mémoire et souvenirs»

QUALIFICATION À LA CAN 2017 (2E JOURNÉE)

Programme des matchs

PROGRAMME complet des rencontres de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2017 qui auront lieu le week-end prochain (heure algérienne) :

Vendredi 4 septembre :
Groupe A :
Djibouti - Togo (14h)
Samedi 5 septembre :
Groupe K :
Namibie - Sénégal (14h30)
Groupe D :
Comores - Ouganda (13h)
Groupe K :
Burundi - Niger (14h30)
Groupe H :
Rwanda - Ghana (14h30)
Groupe F :
Sao Tome e Principe - Maroc (16h30)
Groupe E :
Guinée Bissau - Congo (17h)
Groupe A :
Liberia - Tunisie (17h)
Groupe D :
Botswana - Burkina Faso (15h)
Groupe G :
Tanzanie - Nigeria (14h30)
Groupe C :
Soudan du Sud - G. Equatoriale (17h30)
Groupe J :
Seychelles - Ethiopie (13h30)
Groupe M :
Mauritanie - Afrique du Sud (18h)
Groupe I :
Gabon - Soudan (18h)
Dimanche 6 septembre :
Groupe I :
Sierra Leone - Côte d'Ivoire (13h)
Groupe B :
Madagascar - Angola (12h30)
Groupe B :
Centrafrique - RD Congo (15h)
Groupe H :
Maurice - Mozambique (12h)
Groupe L :
Swaziland - Malawi (14h)
Groupe J :
Lesotho - Algérie (14h)
Groupe L :
Zimbabwe - Guinée (14h)
Groupe G :
Tchad - Egypte (15h30)
Groupe E :
Kenya - Zambie (14h)
Groupe C :
Bénin - Mali (16h)
Groupe M :
Gambie - Cameroun (17h30)
Groupe F :
Libye - Cap-Vert (18h)

4e JOURNÉE DES JMP 2015

L'Algérie 4e au tableau des médailles

L'ALGÉRIE occupe provisoirement la quatrième place au classement général par nations, à l'issue de la 3ème journée de la première édition des jeux méditerranéens de plage (JMP 2015) qui se déroulent du 28 août au 6 septembre à Pescara (Italie). L'Algérie occupe la 4e place avec huit médailles (1 or, 4 argent et 3 bronze), derrière la France, leader du classement général avec cinq médailles (5 or, 1 argent et 1 bronze), l'Italie (4 or, 1 argent et 4 bronze) et la Grèce (2 or, 4 argent et 2 bronze).
La compétition de la lutte de plage qui a pris fin samedi, a permis à l'Algérie de remporter cinq médailles (1 or, 2 argent et 2 bronze), alors que l'aviron de mer a décroché deux consécrations en argent et une bronze. La seule médaille d'or algérienne avait été décrochée par Bilel Hadri (lutte de plage/80kg). L'Algérie participe à ces joutes avec 98 athlètes dans huit disciplines sportives.

CAN-2017

Lesotho- Algérie : début du stage des Verts



DR

La sélection algérienne de football a entamé lundi son stage de préparation en vue du match face au Lesotho comptant pour la deuxième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

Les partenaires de Yacine Brahimi effectuent un premier entraînement cet après-midi à Paris avant de s'envoler en soirée pour Johannesburg (Afrique du Sud) puis de rejoindre Pretoria par bus, pour un regroupement de quatre jours avant le déplacement à Maseru (Lesotho), selon la Fédération algérienne de football.
En prévision de ce rendez-vous africain, le sélectionneur Christian Gourcuff a convoqué 23 joueurs dont 6 évoluant dans le championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis.
La liste est marquée par le retour en sélection nationale du capitaine de l'USM Alger Nacereddine Khoualed dont le dernier match avec les Verts remonte à novembre 2013 contre le Burkina Faso (1-0) en barrage retour qualificatif à la Coupe du Monde 2014.
Le technicien français a rappelé également le milieu de terrain de Charlton Ahmed Kashi, absent depuis la CAN-2015 en Guinée Equatoriale.
D'autre part, le milieu de terrain du FC Lorient, Walid Mesloub effectue son retour chez les Verts après une première convocation qui remonte au 17 novembre 2010 et le match amical face au Luxembourg (0-0) sous l'ère du sélectionneur Abdelhak Benchikha.
Le Lesotho accueillera l'Algérie le 6 septembre à 14h00 au stade Setsoto à Maseru. La rencontre sera officiée par un trio namibien sous la conduite de Jackson Pavaza.
Les Verts sont co-leaders du groupe J avec l'Ethiopie (3 pts) mais avec une meilleure différence de buts (+4 contre +1 pour les Ethiopiens). L'équipe algérienne s'était largement imposée contre les Seychelles (4-0) le 13 juin dernier au stade Mustapha Tchaker (Blida) lors de la première journée, tandis que l'Ethiopie a disposé du Lesotho (2-1) à Addis Abeba.
Le premier du groupe se qualifiera directement pour la phase finale de la CAN-2017 prévue au Gabon.

Liste des joueurs retenus :

Gardiens de but : Khedairia Sofiane (ES Sétif), Doukha Azzedine (JS Kabylie), Asselah Malik (CR Belouizdad)
Défenseurs : Mandi Aissa (Stade de Reims), Zeffane Mehdi (Stade Rennais), Belkaroui Hichem (Club Africain), Nacereddine Khoualed (USM Alger), Hachoud Abderrahmane (MC Alger), Medjani Carl (Trabzonspor), Benayada Houcine (USM Alger), Ghoulam Faouzi (Naples).
Milieux de terrain : Feghouli Sofiane (Valence), Mahrez Riyad (Leicester), Taider Slitti Saphir (Inter Milan), Bentaleb Nabil (Tottenham), Boudebouz Ryad (Bastia), Mesloub Walid (Lorient), Kashi Ahmed (Charlton)
Attaquants : Slimani Islam (Sporting Lisbonne), Soudani El Arabi Hilal (Dinamo Zagreb), Ishak Belfodil (Beni Yas), Brahimi Yacine (Porto), Baghdad Bounedjah (Al Sadd, prêté à l'ES Sahel)

LIGUE 1 MOBILIS (4E JOURNEE)

USMH-NAHD au 5 juillet et CRB-JSK au 20 août

LE MATCH USM El Harrach – NA Hussein-dey comptant pour la quatrième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis est avancé au jeudi 10 septembre à 18h00 au stade 5 juillet, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP).
Ce sera la première rencontre officielle au stade du 5 juillet depuis le 21 septembre 2013, jour de l'effondrement partiel d'une tribune qui a coûté la vie à deux jeunes supporters venus assister au derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger.
Inauguré en juin 1972, le stade 5-Juillet (70.000 places) a été remis en service le 4 juillet dernier par le Premier ministre Abdelmalek Sellal après avoir été fermé pendant près de deux ans pour des travaux de confortement et de consolidation des structures.
D'autre part, l'affiche de cette journée entre le co-leader le CR Belouizdad et la JS Kabylie (15e) aura lieu le samedi 12 septembre à 18h00 au stade du 20 août 1955 (Alger).
Les rencontres RC Relizane- ES Sétif et USM Alger- MC Oran ont été reportées à une date ultérieure en raison de la participation des Usmistes et des Sétifiens à la sixième et dernière journée de la Ligue des champions d'Afrique. L'USM Alger est qualifiée pour les demi-finales tandis que l'ES Sétif (tenante du titre) est éliminée.

PROGRAMME DE LA QUATRIÈME JOURNÉE :
Jeudi 10 septembre :
USM El Harrach – NA Hussein-dey
(18h00 au stade 5-Juillet)
Samedi 12 septembre :
MO Béjaia – CS Constantine
(18h à Béjaïa)
CR Belouizdad – JS Kabylie
(18h au 20-Août)
JS Saoura – RC Arbaâ
(18h à Béchar)
USM Blida – MC Alger
(18h au stade Tchaker)
ASM Oran – DRB Tadjenanet
(17h au stade Bouakeul))

AFROBASKET - 2015

Le Nigeria nouveau maître du basket-ball africain

Le Nigeria est devenu dimanche soir à Radés (banlieue de Tunis), le nouveau maître du basketball africain en détrônant l'Angola, à l'issue de la finale de la 28e édition de l'Afrobasket - 2015 (messieurs) organisée en Tunisie du 19 au 30 août.



DR

Le Nigeria devient donc le 8e pays africain à inscrire en lettres d'or son nom au palmarès de l'épreuve, dans le cercle très fermé des champions d'Afrique après l'Angola (11 titres), l'Egypte et le Sénégal (5), la Côte d'Ivoire et la RC africaine (2), le Maroc et la Tunisie (1). Excepté une défaite lors du 1er tour devant la sélection tunisienne (pays organisateur), par (59-70), le Nigeria a poursuivi son petit bonhomme de chemin en alignant par la suite six victoires consécutives devant respectivement le Mozambique (83-47), le Gabon (88-64), le Sénégal (79-88) après prolongations et enfin l'Angola en finale (74-65) pour décrocher le billet de qualification directe aux JO-2016 de Rio de Janeiro (Brésil).

Cette victoire des hommes de l'Américain Will Voigt était attendue depuis sa 1ère participation en 1972, période depuis laquelle elle a perdu deux finales justement contre l'Angola en 1999 (Luanda) et 2003 (Alexandrie), et obtenu à trois reprises la 3e place. Les camarades de Chamberlain Oguchi, élu meilleur joueur du tournoi (MVP) ont donc exaucé les vúux de tout un peuple en ramenant le trophée tant désiré.

Angola : 11 titres et 4 finales perdues

Pour l'Angola recordman de victoires (11), un record difficile à égaler, elle a perdu hier soir, sa 4e finale après celles de 1983, 1985 et 2011, tout en décrochant son 17e podium en 19 participations. Les camarades de Carlos Morais, élu au sein du cinq majeur du tournoi, ont éprouvé d'énormes difficultés pour imposer leur suprématie, en raison de l'absence de quelques cadres, et aussi l'âge avancé de quelques joueurs, ce qui obligera le coach espagnol Moncho Lopez à puiser dans la réserve de la discipline considérée comme le sport roi du pays.

Les Angolais qui ont perdu devant le Sénégal (1er tour), puis face au Nigeria en finale, ont éprouvé d'énormes difficultés pour battre le Maroc et la RC africaine par un écart d'un point. La Tunisie (3e) qui rêvait d'un second titre après celui de 2011, a chuté en demi-finale devant l'Angola (51-58), en dépit d'un soutien indéfectible de tout un peuple qui croyait dur comme fer au sacre. C'était le seul revers des Tunisiens qui ont remporté six victoires en dépit de la présence de sa star, Salah Mejri qui n'a pas eu son rendement habituel, et dont la vedette a été volée par son co-équipier, Makram Ben Romdane , élu au sein du cinq majeur de l'Afrobasket-2018 et qui décroche à l'occasion son6e podium (1or, 1argent, et 4 bronze).

Le Sénégal (quintuple champion) et 4e au classement final, méritait beaucoup mieux que cette place, eu égard à son parcours presque parfait depuis l'entame de la compétition. Battant l'Angola lors du 1er tour (74-73), et éliminant l'Algérie en quarts de finale (75-58), les camarades de Gorgui Dieng, meilleur réalisateur du tournoi (141 pts) ont flanché lors du sprint final, d'abord devant le futur champion, le Nigeria, puis dans la petite finale face à la Tunisie.

Egypte et Algérie juste derrière le carré d'as

L'Egypte (5e), l'Algérie (6e), s'installent avec mérite derrière ce carré d'as, devançant d'autres formation plus huppées dont le Cameroun (10e) la Côte d'Ivoire (12e), le Maroc (13e) et même la RC Africaine (14e). L'Egypte, quintuple championne d'Afrique) et invaincue lors du 1er tour, a trébuché en quart de finale devant le Nigéria. L'Algérie classée (3e) du groupe D, a fini le tournoi mieux qu'elle ne l'ait commencé, en dépit de quelques problèmes d'indiscipline, de méforme de certains joueurs, et de blessures. Pour les membres du staff technique et administratif, l'objectif de figurer dans le top (8) a été atteint, puisque le cinq algérien a nettement amélioré de six places son dernier classement (12e en 2013) à Abidjan.

Sur le plan individuel, l'ailier fort Mohamed Harat s'est illustré de fort belle manière en occupant la 2e place eu classement des réalisateurs, avec un total de 118 points, derrière l'intouchable sénégalais, Gorgui Dieng (160 pts). La surprise de ce tour est venue du Gabon qui, terminant dernier du groupe C (0 victoire) a éliminé le Cap-Vert, 1er du Groupe D (3 victoires) en 1/8e de finale (77-67), ce qui constitue l'aberration de ce système de compétition appelé à être revu lors de l'Afrobasket - 2017. Le Mozambique a également surpris les observateurs en battant le Maroc lors du 1er tour (85-82), puis la Côte d'Ivoire (70-63) en match de classement pour les 11e et 12 e places. Seuls, l'Ouganda (1 victoire) et le Zimbabwe (0 victoire), terminent logiquement aux deux dernières places confirmant ainsi les pronostics émis en leur défaveur au début du tournoi. La prochaine édition prévue en 2017 dans un pays non encore désigné, sera la dernière en période biennale (tous les deux ans) avant le passage en période quadriennale à partir de la 30e édition en 2021

AFROBASKET DAMES 2015

L'Egypte reçoit la dernière Wild Card

LA SÉLECTION féminine égyptienne de basket-ball a reçu la dernière invitation «Wild Card» pour participer à l'AfroBasket dames 2015, a annoncé le Bureau Central de FIBA Afrique, sur son site officiel.

L'Egypte complète la liste des 12 équipes en lice pour le championnat d'Afrique des nations dames qui aura lieu du 24 septembre au 3 octobre à Yaounde au Cameroun. Elle rejoint le Cameroun, pays hôte, l'Angola champion en titre, le Mozambique, le Mali, l'Algerie, le Nigeria, le Gabon, l'Afrique du Sud, l'Ouganda et la Guinée. Le tirage au sort officiel de la plus prestigieuse compétition féminine de basket-ball en Afrique s'était déroulé le 9 mai dernier à Yaoundé.

Le Groupe est composé du Cameroun, du Mozambique, de l'Afrique du Sud, du Gabon, de l'Ouganda et du Mali. Le groupe B ou figure l'Algérie est de son côté composé de l'Angola, du Sénégal, de la Guinée, de l'Egypte, et du Nigeria.

L'AfroBasket dames 2015 est qualificatif pour les Jeux Olympiques de 2016 à Rio de Janeiro. Le vainqueur sera automatiquement qualifié pour cet évènement, alors que les équipes qui finiront deuxième et troisième disputeront le Tournoi de Qualification Olympique Féminin de la FIBA.


DR

CIRCUIT DE TENNIS ATP

Anderson atteint son meilleur classement, jamais réalisé

LE SUD-AFRICAIN Kevin Anderson, vainqueur à Winston Salem, a gagné une place au classement ATP, publié lundi, et se retrouve au 14e rang, qui est le meilleur classement de sa carrière, à seulement quelques heures du coup d'envoi de l'US Open. Le français Pierre-Hugues Herbert, lui, à réussi un bond de 48 places après avoir atteint la finale de Winston Salem et grâce auquel il intègre, pour la première fois de sa carrière, le Top 100 mondial (92e). L'autre français, Jo-Wilfried Tsonga, malgré une défaite en 8es de finale du dernier tournoi avant Flushing Meadows, a gagné une place dans le nouveau classement ATP et se retrouve 18e. Aucun autre changement n'est intervenu dans le Top 20, toujours dominé par le serbe Novak Djokovic, devant Roger Federer, Andy Murray, Kei Nishikori et Stan Wawrinka. Rafael Nadal, pour sa part, aborde la 4e levée du Grand Chelem au 8e rang mondial.

Classement ATP au 31/8/2015 :

1. Novak Djokovic (SRB) 14.865 pts
2. Roger Federer (SUI) 9.065
3. Andy Murray (GBR) 8.840
4. Kei Nishikori (JPN) 6.205
5. Stan Wawrinka (SUI) 5.710
6. Tomas Berdych (CZE) 5.230
7. David Ferrer (ESP) 3.695
8. Rafael Nadal (ESP) 3.680
9. Marin Cilic (CRO) 3.550
10. Milos Raonic (CAN) 2.880

COUPE DU MONDE - 2015 DE VOLLEY BALL DAMES

L'Algérie battue 3-0 par Cuba

LA SÉLECTION algérienne féminine de volley-ball a été battue 3-0 par son homologue cubaine (25-17, 25-16, 25-14) en match disputé lundi à Okayama (Japon) pour le compte de la 7e journée de la coupe du Monde 2015 de la discipline.

Il s'agit de la 7e défaite pour les Algériennes en autant de matchs, après les revers déjà essuyés contre le Pérou, la Chine, la Corée du Sud, la Serbie, les Etats-Unis et l'Argentine, tous sur le même score de trois sets à zéro. Elles affronteront mardi pour le compte de la 8e journée, le Kenya dans une confrontation 100 % africaine. La sélection algérienne prend part à cette coupe du Monde avec un effectif très jeune, dont la moyenne d'âge est de seulement 19 ans, car les seniors participeront aux Jeux Africains-2015 qui débuteront dans quelques jours à Brazzaville (Congo). Outre l'Algérie, le rendez-vous nippon, qui se déroule selon un système de championnat, regroupe onze autres nations : le Pérou, la Chine, la Corée du Sud, la Serbie, les Etats-Unis, l'Argentine, Cuba, le Kenya, la République dominicaine, la Russie et le Japon (pays hôte). Les deux premiers au classement se qualifieront aux Jeux Olympiques de 2016, à Rio de Janeiro (Brésil).

IL SE FAIT TIRER DESSUS PAR SON... CHIEN



Un Américain de 46 ans a été hospitalisé après avoir reçu une balle au bras gauche. Un coup tiré par son chien.

Richard L. Fipps, un habitant du Wyoming aux États-Unis, était en train de retirer les chaînes à neige de son camion quand il a reçu une balle au bras gauche ce lundi. L'homme s'est immédiatement rendu à l'hôpital où il a soigné. Par chance, il ne s'agit que d'une blessure superficielle.
Rien de grave donc mais c'est la manière dont l'incident s'est produit qui a interpellé la presse régionale. Selon Richard Fipps, c'est son chien qui est à l'origine de ce coup de feu. Le fusil, chargé, se trouvait sur la banquette de son camion et le cran de sécurité n'avait pas été mis. Le chien, en sautant sur l'arme à feu, l'a déclenchée et le coup est parti.
"En 42 ans de carrière, je n'avais jamais vu ça", a confié le shérif Steve Kozisek.

INCARCÉRÉ UN MOIS À LA PLACE DE SON FRÈRE



Un individu arrêté en octobre pour purger un an de prison en raison d'une condamnation par défaut pour trafic de stupéfiants a été libéré après un mois de détention. Son frère s'était fait passer pour lui lors de son interpellation.
En 2011, lors d'un contrôle routier à Spontin (Yvoir), un homme s'est fait passer pour son frère résidant en France. Les forces de l'ordre, qui n'ont pas vérifié avec précision l'identité de l'individu, ont retrouvé dans son véhicule un mégot de joint. Ce dernier est passé aux aveux et a déclaré qu'il consommait et détenait du cannabis.
En 2014, cet homme a été cité à comparaitre devant le tribunal correctionnel de Dinant. Il a cependant fait défaut et a été condamné à un an de prison. "Alors que mon client se rendait en Belgique, il a été contrôlé par la police et s'est vu signifier son arrestation immédiate. Il a effectué un mois de prison pour rien puisque son frère s'était fait passer pour lui", a indiqué l'avocat du prévenu.
Des comparaisons d'empreintes entre celles de l'homme en prison et celles qui se trouvaient sur le mégot de joint ont été effectuées et le résultat est différent. Le ministère public estime dès lors que les faits reprochés au prévenu sont non établis.
L'avocat de l'individu qui a effectué un mois de prison pour rien, à la place de son frère, a déclaré qu'une action devant le Conseil d'Etat était envisagée.

Ils trouvent un trésor dans le mur de leur maison

Rénover une maison peut rapporter plus qu'on ne le pense. Un trésor peut se cacher n'importe où.
Ron et Jeannie Whetton, un couple de Britanniques installés en France, a fait une surprenante découverte en rénovant la propriété qu'il a acquise à Castillonnès dans Lot-et-Garonne. Quarante-cinq écus espagnols et une bourse en soie verte étaient cachés dans un mur de l'habitation.
"La bourse était cachée juste là dans le creux entre les pierres", expliquent-ils au quotidien Sud Ouest. "J'ai entendu mon mari crier 'Jennie, Jennie'. J'ai couru de l'autre côté de la rue le rejoindre. Il m'a dit de fermer les yeux et de tendre les bras. Il m'a mis le sac de pièces dans les mains", ajoute Jeannie.
Mais ce n'est pas tout. Ronnie Whetton a également retrouvé de vieux dessins, dont l'un est daté de 1664, sous des couches de plâtre. Après avoir contacté le maire du village et un notaire pour les prévenir de cette incroyable découverte, le couple a fait appel à un spécialiste pour expertiser



ce trésor. "Seules deux des pièces sont datées. Elles remontent aux années 1590 environ", indique Jeannie Whetton qui espère que sa découverte incitera des archélogues à entreprendre des recherches dans ce village.
Les pièces ayant été trouvées dans un mur de l'habitation et non dans le sol, celles-ci appartiennent bien au couple qui compte les vendre afin de financer le reste de leurs travaux qui pourraient, sait-on jamais, leur offrir d'autres jolies surprises.

ECRASÉ PAR UN CAMION, IL S'EN SORT PAR MIRACLE



Ce cycliste chinois est passé tout près de la mort. Alors qu'il circulait tranquillement sur la voie, il n'a pu éviter le choc avec un poids lourd qui tournait et qui ne l'avait pas vu. Par miracle, il est tombé entre les roues du camion, ce qui ne lui a occasionné que quelques bobos sans gravité, note RTL Info. Sous le choc, l'homme a mis du temps à se relever et à retrouver ses esprits. Il y a de quoi...

Le saviez-vous

LES PERSONNES BILINGUES PEUVENT INCONSCIEMMENT CHANGER DE PERSONNALITÉ QUAND ELLES PASSENT D'UNE LANGUE À L'AUTRE !



Les personnes qui sont biculturelles et qui parlent deux langues différentes peuvent effectivement changer de personnalité quand ils passent d'une langue à l'autre selon une étude de l'Université du Wisconsin à Milwaukee aux Etats-Unis.
Les auteurs de l'étude ont étudié des groupes de femmes hispaniques, qui étaient toutes bilingues, mais avec des degrés d'identification culturelle variée. Ils ont constaté des niveaux importants de changement dans la perception de soi et d'autrui en passant d'une langue à une autre.

DÉGUISÉ EN MOUTON, IL PREND FEU EN ALLUMANT UNE CIGARETTE



Deux étudiants français ont été hospitalisés après que le déguisement de l'un d'entre eux a subitement pris feu.
De nombreux étudiants du lycée Robert-Garnier situé à La Ferté-Bernard en France s'étaient déguisés ce jeudi à l'occasion d'un tournoi sportif, explique la quotidien Ouest France. Un jeune homme de 17 ans avait opté pour un costume de mouton.
Mais en voulant allumer une cigarette, alors qu'il se trouvait devant l'établissement avec l'un de ses camarades, son costume s'est subitement enflammé.
La victime ainsi que son ami, qui a tenté de lui porter secours, ont été grièvement brûlés et sont toujours hospitalisés.

RENVERSÉ À TROIS REPRISES, IL SURVIT



Cet homme est un véritable miraculé. Renversé par trois véhicules, il a survécu. Sur ces images filmées par les caméras de surveillance d'un établissement de la ville de Kunshan dans la province de Jiangsu en Chine, on aperçoit ce piéton maladroit prénommé Li tenter de traverser une grande route très empruntée en pleine nuit.
Quand soudain, c'est le choc. Un van arrivant à toute vitesse lui fonce dessus et le renverse. Mais ce n'est pas fini. Alors qu'il gît sur la chaussée, l'homme se fait à nouveau renverser à deux reprises avant d'être secouru par des témoins.
Li a été emmené à l'hôpital. Par chance, ou devrait-on dire par miracle, il ne souffre que de quelques fractures anodines.

Facebook : pourquoi Zuckerberg ne veut pas de bouton "j'aime pas"

Des années que les internautes lui demandent de créer un pendant négatif au fameux pouce levé qui a fait le succès de Facebook. La sentence de Mark Zuckerberg vient de tomber, c'est non !



C'est l'une des critiques les plus virulentes que ses utilisateurs font à Facebook. Si l'on peut exprimer son intérêt en cliquant sur le "pouce levé" synonyme de "j'aime", on devrait aussi pouvoir dire lorsque l'on "n'aime pas". Difficile par exemple de cliquer sur "j'aime", lorsque l'on veut soutenir une personne annonçant un événement triste tel un décès. Les internautes demandent donc depuis des années aux dirigeants de Facebook que le symbole soit créé.

Lors d'une récente session de questions-réponses publiques, Mark Zuckerberg a souhaité aborder le sujet et répondre directement aux utilisateurs. S'il est pour le fait que les utilisateurs du réseau social en ligne puissent exprimer rapidement leurs sentiments, il avoue sans détour que l'idée d'un tel bouton ne l'emballe pas. "Nous ne pensons pas que ce soit quelque chose de bénéfique pour le monde", a-t-il expliqué pour justifier son sentiment. Il arguait notamment que la présence des deux boutons pourrait donner lieu à un ersatz de vote jugeant les contenus publiés.

"Une force bénéfique et pas une force maléfique"

La question n'est pourtant pas remisée au placard. En effet, le fondateur de Facebook a expliqué : "Nous discutons de la bonne manière pour permettre aux gens d'exprimer un large éventail d'émotions". Il parlait notamment de pouvoir montrer son empathie, sa surprise ou encore son envie de rire.

Ne vous attendez cependant pas à une nouvelle version de Facebook dans un futur proche. "Nous devons trouver le bon moyen de le faire, pour que cela soit une force bénéfique et pas une force maléfique, dégradante pour les contenus que les gens publient", a insisté Mark Zuckerberg.

Certains analystes soulignent d'ailleurs que la firme ne prendrait pas le risque d'irriter ses annonceurs en donnant à ses utilisateurs un moyen rapide de critiquer leurs messages. Va-t-on revenir à l'idée soumise il y a quelques mois d'un bouton "Je compatis" ?

INSTAGRAM : IMPRESSIONNANTE PURGE DE FOLLOWERS



Grosse opération de nettoyage pour Instagram. Des millions d'abonnés disparaissent. De faux comptes qui suivaient artificiellement des célébrités.

Propriété de Facebook, le service de partage de photos et de vidéos Instagram compte plus d'utilisateurs actifs que Twitter. La barre des 300 millions d'utilisateurs actifs par mois a ainsi été franchie récemment. Et c'est dans ce contexte qu'un sérieux coup de balai est passé.

Ce n'est pas une surprise, cette opération était prévue pour se dérouler ce mois-ci après déjà une première étape en avril. Aux dires d'Instagram, un problème provoquait l'inclusion de comptes inactifs ou faux dans les listes d'abonnés.

De manière plutôt cocasse, le compte d'Instagram lui-même est sérieusement impacté suite à cette purge (le hashtag #InstagramPurge existe déjà) en perdant près de 19 millions de followers en l'espace de 24 heures et retombe ainsi à 45 millions.

Mais c'est carrément l'enterrement du compte chiragchirag78 qui a perdu presque la totalité de ses abonnés. Plus de 3,6 millions de followers partis en fumée et un compte désormais introuvable.

Les comptes des célébrités sont évidemment les plus touchés. Le développeur Zach Allia a publié une infographie et un tableau qui rendent compte des dégâts pour les 100 comptes Instagram les plus populaires où les célébrités sont légion.

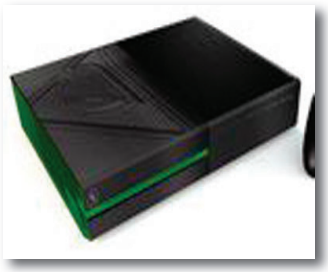
La Xbox One se vend mieux que la PS4 pour la première fois

Après 11 mois consécutifs au top des ventes de consoles nouvelle génération, la PlayStation 4 cède enfin du terrain à sa rivale la Xbox One.

Pour la première fois depuis le lancement des nouvelles consoles de jeu de Sony et Microsoft, les ventes de Xbox One ont dépassé celles de la PlayStation 4 aux USA et en Grande-Bretagne.

Le mois de novembre est à marquer d'une pierre blanche chez Microsoft, pour la première fois depuis le lancement de sa console de jeu vidéo de salon, la Xbox One s'est mieux vendue que la PlayStation 4 avec un total de 1,2 million d'unités. Sony n'a pas communiqué de chiffre officiel concernant ce mois, mais les experts évoquent seulement 1 million d'unités écoulées.

Faut-il y voir un retournement significatif et durable du marché ? Pas certain, puisque pendant ce même mois, la Xbox One a affiché plusieurs opérations promotionnelles et des réductions de prix la rendant plus accessible que la PlayStation 4.



Le Black Friday aura été l'occasion pour Microsoft de constater qu'une baisse du prix de sa console entraine une forte hausse des ventes. Et la période a également profité à une autre console : la Wii U puisque ce sont 710 000 exemplaires de Super Smash Bros qui ont trouvé preneur pendant la dernière semaine de novembre.

Si la Xbox One reprend du terrain aux USA et en Grande-Bretagne, la situation reste toutefois différente dans le reste de l'Europe et en Asie, qui fait toujours la part belle à la PlayStation 4, et ce serait donc bien l'argument tarifaire et les soldes de Microsoft qui auraient permis à la marque de gonfler ses ventes sur le mois.

La véritable bataille se déroule actuellement avec l'approche des fêtes de Noël, et Microsoft a déjà dégainé son nouvel argument de vente en proposant quelques réductions chez diverses enseignes, y compris en France.

SONY PICTURES : LE FBI ET GEORGES CLOONEY ACCUSENT CLAIREMENT LA CORÉE DU NORD

L'ENQUÊTE du FBI confirme que la Corée du Nord serait derrière l'attaque perpétrait le mois dernier contre Sony Pictures. Même Georges Clooney accuse le régime de Pyongyang. Une affaire d'Etat en perspective.

La cyber-attaque visant Sony Pictures, qui a abouti à la suspension de la sortie du film « L'interview qui tue » dans les salles de cinéma aux Etats-Unis, prend une ampleur considérable. Le groupe GOP, à l'origine du piratage de fin novembre, disposerait de liens avec la Corée du Nord. Ce pays autoritaire avec son dirigeant Kim Jong-un est au centre du film au cœur de la polémique, selon nos confrères d'ITespresso.

Les réactions à cet assaut informatique mêlés à des menaces d'attentats sont diverses. Mais le point commun est que tout le monde prend l'affaire très au sérieux, au-delà de la question de l'identité des assaillants et de leur motivation.

La Maison Blanche a réagi en évoquant une « grave affaire de sécurité nationale ». Le porte-parole Josh Earnest a refusé néanmoins de faire un lien avec la Corée du Nord. « Il s'agit d'une action destructrice malveillante initiée par un acteur sophistiqué. »Pourtant, dans l'après-midi, Reuters qui cite des sources gouvernementales souligne que l'enquête du FBI démontre l'implication de la Corée du Nord dans le piratage avec probablement une aide directe ou indirecte de la Chine.

De son côté, Eugene Kaspersky, fondateur et CEO de la



société éponyme d'édition de logiciels de sécurité d'origine russe, affiche aussi son inquiétude dans une réaction envoyée à la presse : « La cyber-attaque visant Sony est sûrement la première à atteindre une telle envergure internationale. L'élément le plus inquiétant selon moi est que le groupe de cyber-criminels derrière cela menace d'organiser de véritables attaques terroristes (…) Une alliance entre des groupes 'd'hacktivistes' et des groupes terroristes m'angoisse depuis des années. »

Tout en relativisant sur la portée : « Une telle attaque ciblant l'industrie du divertissement est dramatique à tous points de vue et coûteuse, mais c'est probablement moins dangereux qu'une attaque contre des infrastructures critiques. »

Sony Hack : George Clooney accuse la Corée du Nord et justifie

Interrogé sur CNN, Victor Cha, Directeur du centre de recherche sur l'Asie pour l'Université Georgetown (Washington), considère que l'on a tendance à sous-estimer les capacités de cyber-attaques en provenance de la Corée du Nord. Ce pays, gouverné par un autocrate, avait déjà été accusé d'avoir visé des groupes audiovisuels et des banques en Corée du Sud l'an passé.

Dans une interview accordée à Deadline.com, George Clooney, présenté comme la personnalité la plus puissante de Hollywood, se montre mordant. « Si Sony a choisi d'annuler la sortie de 'L'Interview qui tue', ce n'est pas à cause de la peur suscité par GOP mais à cause des salles de cinéma qui ont clairement dit qu'elles refuseraient de projeter le film. Ces dernières veulent d'abord en discuter avec leurs avocats qui ont répondu qu'en cas d'attentats, les salles de cinéma seraient responsables. » Plutôt intelligent George Clooney qui a trouvé d'où provient le nom du groupe Guardians of Peace : C'est une phrase de Richard Nixon lors d'une visite en Chine en 1972. Interrogé sur le soutien apporté à la Corée du Sud, le Président des États-Unis de l'époque avait déclaré que les USA étaient les « Gardiens de la paix » dans la région. D'où cette conviction de la vedette de Hollywood (qui affiche aussi des ambitions politiques) que la Corée du Nord a supervisé cette attaque contre Sony Pictures.

Questions ? Réponses !

POURQUOI LE VERRE EST-IL TRANSPARENT ?



Lorsqu'un photon de lumière percute les atomes qui constituent les molécules du verre, il excite les électrons de ces atomes. Mais tous les électrons ne sont pas sur la même orbite : ils tournent autour du noyau à différents niveaux, changeant de niveau seulement lorsqu'ils reçoivent suffisamment d'énergie pour se le permettre.
Avec les matériaux transparents, ces niveaux sont si éloignés que la lumière n'a pas assez d'énergie pour exciter les électrons. Du coup, elle passe tout droit au travers du matériau sans y créer d'interactions. Nous pouvons ainsi voir au travers de l'eau et du verre.
Mais la transparence est également en relation avec la longueur d'onde de la lumière.
Et bien que la lumière visible soit clairement visible au travers du verre, pour les ultraviolets (à la fin du spectre du visible), le verre sera moins transparent car les rayons UV ont l'énergie pour permettre aux électrons de changer d'orbite.

Le Soleil est peut-être né dans le vent d'une supernova

Grâce aux observations récentes de la sonde Voyager associées à des simulations numériques, des physiciens du CNRS ont montré que les noyaux radioactifs de béryllium contenus dans les premiers solides du Système solaire ont pu être produits à la suite de l'explosion d'une ou plusieurs étoiles massives précédant sa naissance. Ces travaux, publiés dans Astrophysical Journal, renforcent l'hypothèse selon laquelle la naissance du Soleil aurait eu lieu dans des conditions peu communes au sein de la Voie lactée.

La présence de noyaux radioactifs de courte durée de vie (inférieure à quelques millions d'années) dans le disque protoplanétaire pose une contrainte majeure aux scénarios de formation du Système solaire.
Parmi ces noyaux, le béryllium (10Be) présente une caractéristique, il ne peut être synthétisé efficacement au sein des étoiles. Il est produit uniquement par des réactions nucléaires induites par des particules chargées accélérées jusqu'à plus de 15 % de la vitesse de la lumière.
À ce jour, le scénario favorisé pour expliquer la présence de 10Be dans le Système solaire primitif tenait à une production induite par des noyaux légers (protons, particules alpha) accélérés au voisinage du Soleil, lorsque celui-ci était en formation.
Pourtant, les analyses isotopiques récentes d'inclusions minérales primitives contenues dans des météorites – ces FUN-CAI (Fractionation and Unidentified Nuclear isotopes anomalies in Calcium Aluminum-rich Inclusions) sont des phases réfractaires qui ont condensé à haute température et dont la composition isotopique n'a pas été modifiée depuis leur formation il y a 4,6 milliards d'années – montrent que le nuage de gaz et de poussières protosolaires contenait lui-même une contamination en 10Be.



Le Soleil serait né dans un contexte inhabituel

Les physiciens du CNRS ont étudié les différentes possibilités de produire ces quantités de béryllium observées dans ces phases minérales primitives. À l'aide des observations récentes de la sonde Voyager (aux limites du Système solaire) et de simulations numériques, ils ont reconstruit le flux de particules rapides qui existait à proximité de notre étoile en formation et ont montré que la quantité de 10Be induite par ce flux ne peut pas rendre compte de la contamination déduite de l'analyse des inclusions FUN.
En revanche, les observations sont compatibles avec la contamination en 10Be du nuage protosolaire par une ou plusieurs supernovae. Dans ce cadre, les chercheurs ont étudié en particulier la production de 10Be dans une couche de gaz dense générée par les vents d'une étoile massive qui se serait échappée de son amas d'origine (une étoile fugueuse). Un tel scénario permet en effet d'expliquer la présence initiale d'autres noyaux radioactifs dans des inclusions réfractaires de météorites.
L'interaction d'une étoile massive fugueuse avec un nuage de gaz interstellaire étant un événement rare, ces travaux suggèrent que notre étoile est née dans un contexte astrophysique particulier.

Obésité : vers une pilule pour remplacer le sport ?

DES CHERCHEURS du Harvard Stem Cell Institute (HSCI) ont réussi à transformer des graisses blanches en graisses brunes (ces tissus adipeux qui brûlent des calories au lieu de les stocker), ce qui pourrait permettre de faciliter la gestion du surpoids sans forcément recourir au sport. Une conclusion à vérifier...
Grâce à l'utilisation de cellules souches humaines, des chercheurs du Harvard Stem Cell Institute (HSCI) ont généré une technique permettant de passer en revue les composés capables de concourir à la transformation des graisses blanches en graisses brunes. Ils ont déjà réussi à identifier deux de ces composés. Même s'il est encore trop tôt pour évoquer l'arrivée d'une pilule permettant de remplacer le sport, cette découverte exposée dans un article de la revue Nature Cell Biology, marque une étape importante dans la lutte contre l'obésité.
On sait depuis longtemps que les cellules adipeuses peuvent être transformées. Par exemple, une étude de l'université de Montréal menée sur des souris a identifié un acide rétinoïque dérivé de la vitamine A qui est capable de transformer les mauvaises graisses en graisses brunes chez les rongeurs, mais l'équipe d'Harvard explique que sa découverte est plus significative.



Une clé pour lutter contre l'inégalité devant l'obésité

« Ce qui nous a le plus impressionné c'est que certains composés produisent le même genre d'effets lorsqu'on les administre à des animaux, mais lorsqu'on les retire, leur effet s'en va aussi », note Chad Cowan du HSCI et d'ajouter, « mais nous avons assisté à une conversion stable ». Cependant, Chad Cowan tient à préciser qu'on ne connaît pas les effets au long cours sur le métabolisme et le système immunitaire, même s'il trouve le succès de ces deux composés encourageant.
Les graisses brunes sont considérées comme « bénéfiques » contrairement aux blanches, car elles peuvent générer de la chaleur (donc de l'énergie) en oxydant les acides gras. Pour déclencher ce processus de combustion, le sujet n'est pas obligé de faire de l'exercice. Les chercheurs pensent que les différences de proportions de graisses brunes chez les individus pourraient expliquer pourquoi certaines personnes peuvent manger plus que d'autres sans pour autant prendre du poids ni faire du sport.

La consommation de charbon continue d'augmenter dans le monde

La consommation de charbon continue d'augmenter dans le monde mais de manière moins soutenue et plus hétérogène au niveau géographique. Il s'agit pourtant d'une tendance qui compromet les capacités de l'humanité à lutter contre le réchauffement climatique, alors que le charbon devient de plus en plus « sale ».

La consommation de charbon a augmenté de 3 % entre 2012 et 2013, atteignant plus de 3,8 millions de tonnes équivalent pétrole (mtep) en 2013. Si le rythme de croissance a diminué de 7,1 % en 2010, l'accroissement de la consommation de charbon et donc des émissions de carbone dans l'atmosphère est un véritable sujet d'inquiétude pour les climatologues.

A ce train, toutes les tentatives pour maintenir l'augmentation de températures à 2°C seront vaines.

Les régions du monde en pleine expansion et les plus consommatrices d'énergie, comme la Chine et l'Inde ont été le moteur de l'accroissement de l'utilisation du charbon depuis le début du siècle.



En seulement 15 ans, la consommation de charbon a triplé en Chine

La demande en charbon en Chine a triplé depuis les années 2000, passant de 638,5 mtep à 1,933 mtoe en 2013, c'est plus de la moitié de la demande mondiale. Pour y répondre, la Chine a développé sa production nationale, toutefois cela ne risque pas d'être durable notamment parce que le prix du charbon importé est devenu de plus en plus compétitif. Résultat : les importations chinoises de charbon ont compensé les exportations depuis 2009.

Pour diversifier ses ressources énergétiques, le gouvernement chinois a augmenté ses capacités, ses investissements et ses exportations liés aux énergies renouvelables, au point que la Chine est devenue, paradoxalement, le premier pollueur mondial mais aussi le leader mondial en énergies renouvelables.

De sucroît la Chine fait d'importants efforts pour diminuer ses émissions de carbone. C'est ce qu'elle revendique dans son rapport annuel publié en novembre 2014 : son intensité carbone[1] a diminué de 4,3 % entre 2012 et 2013 et de 28,56% depuis 2005, un ordre de grandeur confirmé par la Banque Mondiale.

En outre, la Chine investit dans le gaz naturel, que ce soit via d'importants accords avec des partenaires régionaux comme la Russie ou l'extraction de gaz sur son propre territoire. Enfin, la Chine tend à réduire son intensité énergétique[2].

Il n'empêche : "La Chine émet désormais plus que les Etats-Unis et l'Union Européenne réunies et les émissions de CO2 par personne y sont de 45 % plus élevées que la moyenne mondiale, dépassant même la moyenne de l'Union Européenne", indique Philippe Ciais, chercheur au Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement (LSCE).

Le charbon aux Etats-Unis et en Europe

En revanche, la consommation de charbon aux États-Unis et dans l'Union européenne (UE) est en baisse. En effet, ces pays ont en partie remplacé leur consommation de charbon par d'autres sources d'énergie comme le gaz naturel et les énergies renouvelables, même si la Chine prend des mesures dans ce sens. De plus, l'Europe a délocalisé une importante part de sa production manufacturière dans les pays en voie de développement, et par conséquent sa consommation énergétique industrielle et ses émissions de carbone.

Aux Etats-Unis, la consommation de charbon a nettement décliné suite à l'exploitation des gaz de schiste. Pour autant, cette « révolution » énergétique est sans doute en train de basculer notamment à cause des coûts d'exploitation élevés et la baisse marquée des prix du pétrole. Sur ce point, notons qu'aux Etats-Unis, entre 2012 et 2013, les émissions de CO2 ont augmenté de 2,9 % en raison d'un rebond de la consommation de charbon, et malgré l'utilisation du gaz naturel qui émet moins de CO2 que le charbon et qui avait permis une légère baisse depuis 2007.

De plus, certains analystes indiquent que la plupart des puits de fracturation hydraulique devraient se tarir.

Enfin, les Etats-Unis font preuve d'un certain dynamisme dans le développement des énergies renouvelables.

En Europe, la consommation de charbon accuse une baisse marquée depuis 1990. Cela s'explique par la stagnation de la consommation énergétique du continent, le désintérêt pour cette source d'énergie mais aussi les incitations financières et les grands projets dédiés aux énergies renouvelables.

Ivoire: 37 ONG appellent le gouvernement à durcir la législation



DES OBJETS en ivoire brisés dans le cadre d'une protestation contre le braconnage et le trafic d'ivoire, à Los Angeles le 6 novembre 2014

Trente-sept ONG européennes, africaines, américaines et asiatiques demandent au gouvernement d'interdire "toute commercialisation et exportation d'ivoire" et d'agir au niveau européen, dans une lettre adressée mardi à la ministre de l'Ecologie Ségolène Royal.

"Le commerce de l'ivoire d'éléphant se développe au sein de l'Union européenne et en particulier en France. Durant le dernier trimestre 2014, au moins 118 défenses entières ont été mises aux enchères sur le territoire français", écrivent les signataires, parmi lesquels l'IFAW (Fonds international pour la protection des animaux), le Pan African Wildlife Conservation Network, la Humane Society International, Save the elephants, la Fondation Brigitte Bardot.

"La France a en 2013 délivré des permis d'exportation pour 116 défenses d'éléphants d'Afrique, une quantité record, jamais atteinte depuis 1990", date d'entrée en vigueur d'un moratoire sur les ventes d'ivoire à l'international, ajoutent les ONG dans ce courrier également envoyé à Nicolas Hulot, l'envoyé spécial du président de la République pour la protection de la planète.

"En laissant le commerce d'ivoire brut se développer sur son territoire et en alimentant le commerce international, la France est complice de la disparition des éléphants", affirment les ONG.

Elles dénoncent "les failles dans l'encadrement et le contrôle du commerce" qui "permettent d'introduire, dans les circuits +légaux+, de l'ivoire d'éléphants braconnés".

Les ONG prient "instamment" le gouvernement "de prendre des mesures immédiates afin d'interdire en France toute commercialisation et exportation d'ivoire brut ou débité". Elles lui demandent aussi d'"appeler tous les pays européens à appliquer de telles mesures indispensables à la sauvegarde des éléphants".

"Certains pays ont déjà réagi", soulignent les signataires, en citant la Grande-Bretagne, la Suède, l'Allemagne et les Etats-Unis. Un moratoire sur les ventes d'ivoire à l'international est en vigueur depuis janvier 1990 mais, pour des objets anciens, des dérogations très encadrées sont possibles, notamment au sein de l'Union européenne (UE).

Une deuxième dérogation possible à l'interdiction de la vente, du transport, de la publicité et de l'achat d'ivoire concerne des défenses ou des objets travaillés dont il est possible de prouver qu'ils sont entrés dans l'UE avant janvier 1990.

La population d'éléphants d'Afrique est estimée à environ 500.000 spécimens, soit moitié moins que dans les années 80.

Selon les ONG, "en Afrique et en Asie, 35.000 à 40.000 éléphants sont braconnés chaque année" pour répondre à la demande "insatiable" des pays asiatiques, notamment de la Chine.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97



Félicitations

La famille **MEKERARBECH** d'Alger et de Mostaganem, la maman Faïza sont fières de leur adorable **Dalila** par sa réussite au baccalauréat avec mention.
Chaleureuses félicitations et d'autres succès incha'Allah.

Bravo !

Félicitations

La famille Khenniche félicite leur **fille KHENNICHE Sarah** pour sa réussite en licence sciences de la communication, avec mention.

Merci beaucoup de nous avoir honorés et d'avoir envahi nos cœurs de joie et de bonheur.

Encore mille et une fois merci.

Nous te souhaitons d'autres succès incha'Allah.



Félicitations

Notre cher et adorable garçon **Chakib CHELGOU**

qui a réussi à l'examen de 6e. Ton papa Sofiane ainsi que toute la famille te félicitent pour le bonheur que tu leur a procuré.

On te souhaite beaucoup de bonheur et plein de succès à l'avenir incha'Allah.

Bravo !

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Beauté :
NE PAS CONFONDRE PEAU SENSIBLE ET ALLERGIE !



Certaines femmes pensent souffrir de peau sensible alors qu'en réalité elles ont une véritable allergie, ou intolérance, à l'un des produits qu'elles utilisent. Du coup elles font régulièrement des réactions, sentent leur peau rouge ou irritée… et en déduisent qu'elles souffrent d'un problème à long terme, alors qu'éliminer le produit en cause pourrait tout régler très rapidement.

Pour en avoir le cœur net, faites des tests : passez-vous d'une crème de jour pendant dix jours, puis d'un de vos cosmétiques, etc. Si au cours de l'une de vos cures «sans» les problèmes disparaissent, vous saurez quel produit éliminer de votre routine ! Ne vous limitez pas aux cosmétiques, maquillage ou crèmes, pensez aussi à votre lessive ou à votre shampooing. Bien entendu, si vos symptômes sont particulièrement importants, ne vous contentez pas de ces remèdes de bon sens ; mieux vaut aller voir un dermatologue. Enfin, dernier conseil : une peau en bonne santé aura moins de risque d'être réactive ou sensible. Pensez aussi à offrir à votre épiderme une alimentation riche en vitamines, et beaucoup d'eau, pour l'aider à être au top !

MAL DE PIEDS :
Pourquoi a-t-on mal sous le pied ?



La plante des pieds supporte le poids de tout le corps. Parfois, des zones d'inconfort apparaissent sur les points de pression. Il est essentiel d'en analyser les causes, car cette douleur sous le pied peut être très handicapante. Il faut également prévenir toute aggravation du mal de pieds.

Cherchez les causes dans vos activités ou votre mode de vie

Une souffrance récurrente sur la voûte plantaire peut provenir de certaines habitudes. Les personnes exerçant un métier nécessitant des stations debout prolongées sont plus exposées à ce risque. Attention également aux sports qui provoquent des pressions répétées sous l'avant-pied, comme la course ou le tennis. Mieux vaut les pratiquer avec modération.

Les maladies spécifiques de la voûte plantaire

Avec l'âge, le derme et l'épiderme perdent en souplesse. Les capitons de la plante des pieds sont les plus fragiles car ils soutiennent le poids du corps. Sous la pression, ils peuvent s'abîmer. D'où une sensation de brûlure et d'échauffement. Parfois, la formation de corne indique précisément la zone de friction. Ces problèmes sont généralement corrigés à l'aide d'une semelle adaptée ou de coussinets plantaires, qui vont répartir la pression sur toute la surface du pied. Si la douleur est localisée sous les orteils, il peut s'agir d'une métatarsalgie. Lorsqu'on ramène les orteils vers la plante des pieds, une douleur irradie dans le pied. Cette pathologie provient d'un déséquilibre des tendons. Elle peut être provoquée par le port répété de talons hauts. Les personnes ayant un gros orteil plus court que les autres sont aussi des sujets à risque. La métatarsalgie se soigne à l'aide de semelles rééquilibrantes. Parfois, quelques séances de rééducation sont aussi nécessaires.



LE CHOCOLAT NOIR EST PLUS RICHE QUE LE CHOCOLAT AU LAIT !

Faux.



Les chocolats en tablette apportent tous sensiblement la même quantité d'énergie, 500 à 550 kcal pour 100 g. Ils sont tous riches en sucre et en graisse.

Le chocolat contient des vitamines B1 et B2 et du magnésium, du fer et du cuivre… Quant au calcium, il y en a plus dans le chocolat au lait, mais il ne faut pas perdre de vue que si une tablette (100 g) de chocolat au lait apporte autant de calcium qu'un verre de lait demi-écrémé, le chocolat est 10 fois plus gras. Chocolat noir ou au lait, à chacun ses goûts et à consommer modérément pour le plaisir…

La viande apporte-t-elle en plus du fer d'autres vitamines ?



Oui. Elle renferme des vitamines du groupe B et particulièrement de la vitamine B12.

Cette dernière est surtout présente dans les viandes, poissons et crustacés. La vitamine B12 est essentielle à la croissance et au renouvellement de toutes les cellules du corps. Elle intervient à de très nombreux niveaux : systèmes enzymatiques, système, nerveux, acides nucléiques constituant le noyau des cellules, globules rouges, etc.

SAUTER LES REPAS AIDE-T-IL À MAIGRIR ?

Des recherches montrent que le fait de sauter des repas pouvait entraîner une surconsommation alimentaire au repas suivant. Il peut en résulter une prise, et non une perte, de poids.

De plus, quand on omet de prendre un repas, le corps compense l'énergie manquante en conservant ce que vous avez déjà mangé et en ralentissant votre métabolisme. Les aliments en conserve, déshydratés, congelés ou déjà cuisinés ne sont pas nécessairement plus pauvres en valeur nutritionnelle. En fait, ces procédés contribuent à étendre la durée de conservation, rend les aliments sûrs et dans certains cas apporte des qualités nutritionnelles. Par exemple, la bétacarotène dans les carottes en conserve est meilleure pour le corps que les carottes fraîches et les pois frais. Les petits pois, sitôt cueillis sitôt congelés, contiennent plus de vitamine C que ceux qui ont été stockés à température ambiante pendant plusieurs jours avant leur consommation.



Dinde Aux olives et Carottes

Ingrédients

_ Morceaux de dinde
_ 3 carottes
_ 200 g d'olives dénoyautées et olives concassées
_ 1 oignon
_ 3 gousses d'ail
_ 2 c à s de persil
_ Du sel,de l'huile,poivre,ras el hanout,curcuma et gingembre

Les Étapes

Faire bouillir les olives dans l'eau 3 fois en changeant l'eau à chaque fois.

Dans une marmite mettre les morceaux de dinde avec l'oignon haché,l'ail écraser et l'huile saler et mettre toutes les épices,laisser revenir quelques minutes jusqu'à ce que le dinde soit dorés.



Ajouter 3 verres d'eau couvrir et laisser cuire .

Eplucher et laver les carottes les couper en rondelles.

A mi-cuisson de dinde mettre les carottes et les olives ,continuer la cuisson jusqu'à ce que la sauce épaississe

A la fin de cuisson parsemer de persil haché et servir chaud accompagner de frites et une salade.

Fekkas aux raisins secs et aux amandes

Ingrédients :

_ 250 g de sucre glace
_ 2 sachets de levure pâtissière
_ 3 oeufs entiers
_ 2 sachets de vanille
_ 1/2 verre à thé de beurre fondu
_ 1/2 verre à thé d'huile
_ 250 g d'amandes
_ 250 g de raisins secs sans pépin

Préparation :

Battre les œufs avec le sucre glace jusqu'à ce que l'appareil blanchisse.

Ajouter le beurre fondu et l'huile et continuer à battre. D'autre part, émonder les amandes après les avoir trempées quelques mn dans de l'eau en ébullition. Les essuyer avec un linge propre et les passer deux fois au hache-viande.

Les mélanger aux œufs battus, ajouter



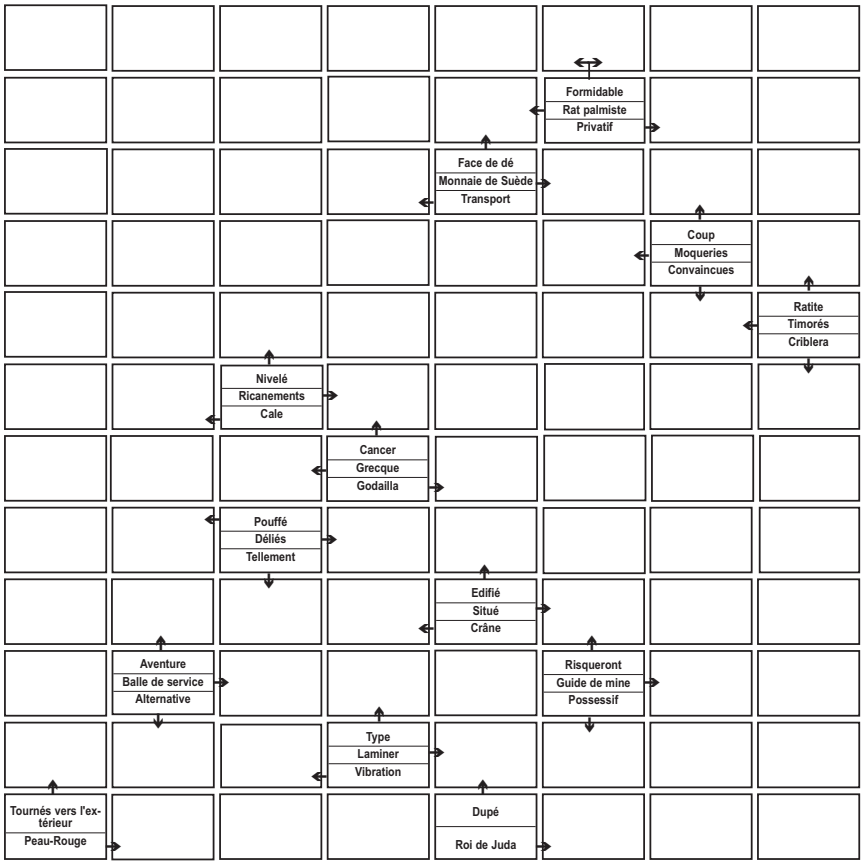
vanille, levure et raisins secs nettoyés, rincés et bien essuyés, puis ajouter petit à petit à ce mélange, la farine tamisé jusqu'à obtention d'une pâte malléable à peine moins consistante que la pâte à pain.

Formez alors de gros bâtonnets de l'épaisseur d'une belle banane. Les disposer sur tôle huilée et cuire à moitié à four assez chaud. Retirer du four avant que la croûte ne se dore.

Laisser reposer 20 mn et découper en rondelles d'un demi-centimère d'épaisseur en essayant de ne pas trop briser.

Disposer sur tôle non beurrée et faire dorer au four une quinzaine de mn jusqu'à ce que les fekkas soient dorées.

Mots fléchés n° 1423



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1422

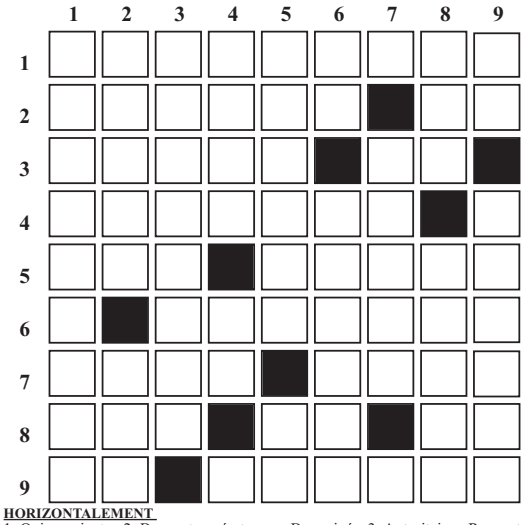
Horizontalement

ABROGEES
COITE - PT
HURE - AIR
ACE - AUNE
RH - ANSES
NERVIS - S
ERIE - IF -
MADRE - IO
E - ETRIER
NO - IRONE
TUA - ENTE
- TIC - SES

Verticalement

ACHARNEMENT -
BOUCHERA - OUT
RIRE - RIDE - AI
OTE - AVERTI - C
GE - ANI - ERRE -
E - AUSSI - IONS
EPINE - FIENTE
STRESS - OREES

Mots croisés 9/9 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Qui convient - 2. Basses températures - Bouquiné - 3. Autoritaire - Rapport de cercle - 4. Titre d'honneur - 5. Etendue d'eau - Poisson - 6. Habitua à la mer - 7. Elle sépare les tifs - Marcherai - 8. Adresse - Pige -Largeur de tissu - 9. Possessif - Liquidées.

VERTICALEMENT

1. Feras souffrir de la faim - 2. Plante des lieux humides - Bel emplumé - 3. Caricature - 4. Fait des vers - Réfléchi - 5. Port de Russie - L'or au labo - 6. En bas de pli - Dernier effort - 7. Se noyer - 8. Rivière d'Asie - Relative à un orifice - 9. Blousé - Consolides.

SOLUTION N° 1422

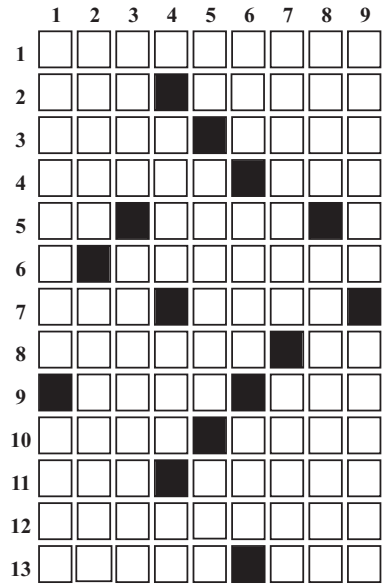
HORIZONTALEMENT

COMBATTRE
EPOUMONER
NIL - BUTER
TUSSOR - RE
IM - ENNA - R
E - PV - EST -
MURENE - RA
ETE - ESSAI
SETIF - ACE

VERTICALEMENT

CENTIEMES
OPIUM - UTE
MOLS - PRET
BU - SEVE - I
AMBON - NEF
TOURNEES -
TNT - AS - SA
REER - TRAC
ERRER - AIE

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Primitives - 2. Culture musicale - Délicate - 3. Retirés - Protection rapprochée - 4. Musqué au Groenland - Etendue du désert - 5. Il a son jour - Sommet - 6. Se régale (Se) - 7. Galère domestique - Petit groupe de personnes - 8. Empereur romain - Sous le texte - 9. Docile - Habitant du coin - 10. Pays d'Afrique de l'Ouest - Il est imprévisible - 11. Emballage alimentaire - Ville française - 12. Petit conflit - 13. Catégorie - Les siennes.

VERTICALEMENT

1. Convaincants - Fresques contemporaines - 2. Il est souvent laveur - Ferme dans ses projets - 3. Fer - Déraisonner - 4. Consomme - Moi pour Freud - Soldat américain - 5. Résineux - Ecran - Sortie du bain - 6. Période - Supérieure au couvent - Après le choc - 7. Diminué - Et quoi ? - 8. Bénéficiaire du choix - Grand bruit - 9. Céréale - Satisfaites.

SOLUTION N° 1422

HORIZONTALEMENT

MER - RENOM
B - SOI - ARA
ABASOURDI

VERTICALEMENT

BAFOUER - SAMBA
AGIR - MECENE - B
UNS - VICEVER-SA
DECHIRURES - OS
RA - IL - RER - RIO
OURS - BEBETE - U
I - ISOLER - ANAR
EMMENE - ACCORD
SUE - UTILE -MAI
BAUDROIES
AGNEAU - MU
FISC - RIME
OR - HISSE -
U - VIL - ONU
EMIR - BLET
RECUREE - I
- CEREBRAL
SEVERE - CE
ANES - TAC

SODUKU 152

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

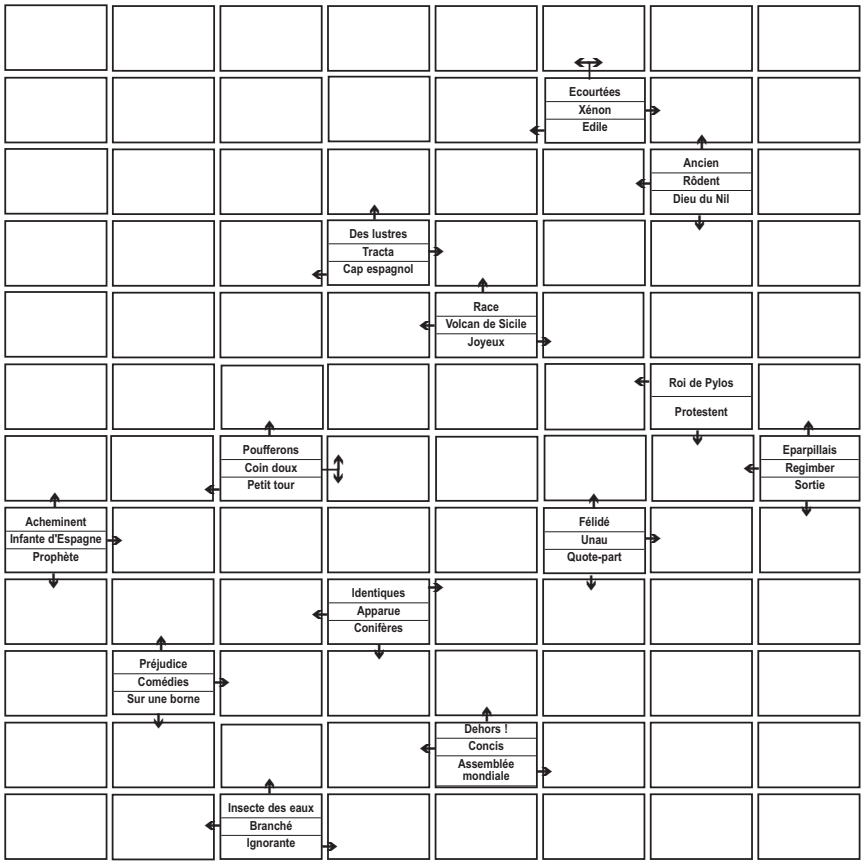
5				3		6		2
	3		5				7	
7		2		8				1
	9					9		
	1	8	6				4	
			3	4		1		8
8		7			5	9		
	2				8		5	
1				9				7



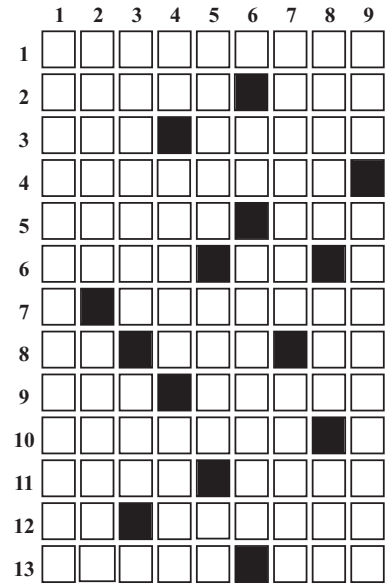
SOLUTIONS

8	6	9	4	7	1	2	3	5
4	7	2	5	3	9	8	6	1
1	3	5	2	8	6	4	9	7
7	1	8	3	6	4	9	5	2
5	2	6	9	1	7	3	8	4
9	4	3	8	5	2	1	7	6
6	9	1	7	2	8	5	4	3
2	5	4	6	9	3	7	1	8
3	8	7	1	4	5	6	2	9

Mots fléchés n° 1824



Mots croisés 9/13 n° 1824



HORIZONTALEMENT

1. Capital - 2. Ivre - Ingurgitée - 3. Cela - Sages - 4. Smart - 5. A eux - Le premier à voir le jour - 6. Handicapé - Primitif - 7. Eliminer - 8. Mère des Titans - Première coquette - Notation musicale - 9. On y entre par concours - Stupéfait - 10. Entreprises du tertiaire - 11. Fortement - Retour du même son - 12. En ville - Pris - 13. Réfléchi - Plantes.

VERTICALEMENT

1. Clairvoyantes - 2. Façonnée - Agacé - 3. Penaude - Période - 4. Symbole de prospérité - Arrêt du travail - Tentes - 5. Dîner - Au moyen de - Bien venu - 6. Bavard anonyme - Glace - 7. Retenu - Endroit follement fréquenté - 8. Menaces dans le ciel - Interjection d'indécis - Paroi - 9. Les tiens - Etendues.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1823

Horizontalement

EPATANTE
XERUS - IM
TRAM - ORE
RISEES - U

APEURES -
VE - RIRES
ETA - GODA
RI - MENUS

TETE - SIS
I - ACE - TE
SON - USER
- UTE - ASA

Verticalement

EXTRAVERTIS -
PERIPETIE - OU
ARASE - A - TANT
TUMEUR - MEC - E

AS - ERIGE - EU -
N - OSERONS - SA
TIR - SEDUITES
EMEU - SASSERA

SOLUTION N° 1823

HORIZONTALEMENT

PREMIERES
RAP - FRELE
OTES - ETUI
BŒUF - REG
AN - CIME - L
N - DELECTE
TRI - TRIO -
SEVERE - NB
- SAGE - ANE

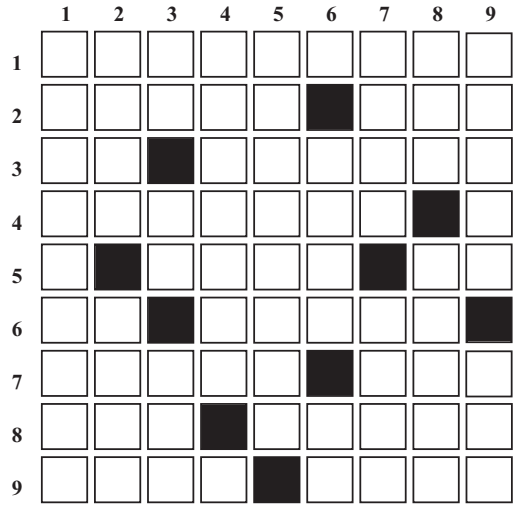
TOGO - ALEA
ALU - NIORT
GUEGUERRE
SERIE - SES

VERTICALEMENT

PROBANTS -
TAGS
RATON -
RESOLUE
EPEE - DIVA-

GUER
M - SUCE -
EGO - GI
IF - FILTRE - NUE
ERE - MERE -
AIE -
RETRECI -
ALORS
ELUE - TONNERRE
SEIGLE - BEATES

Mots croisés 9/9 n° 1824



HORIZONTALEMENT

1. Allécher - 2. Physicien indien - Déesse marine - 3. Jeu chinois - Louas - 4. Commencés - 5. Faire de l'effet - Cale - 6. Guide de mine - Etêté - 7. Mit de niveau - Ressemblance - 8. Fera l'affaire - Toison de mouton - 9. Asséché - Bonne à jeter.

VERTICALEMENT

1. Donnait un éclat brillant - 2. Petit de la biche - Vagabonda - 3. Fusil mitrailleur - Possessif - Eau suisse - 4. Dommages - 5. Contraire à l'amitié - 6. Fondateur de l'Oratoire - Article contracté - 7. Berceaux - Céréale - 8. Ecole de cadres - Chance - 9. Vieux canasson - Appelle la harde.

SOLUTION N° 1823

HORIZONTALEMENT

APPROPRIE
FROIDS - LU
FERME - PI -
ALTESSE - E
MER - SPRAT
E - AMARINA
RAIE - IRAI
ART - AN - LE
SA - BUTEES

VERTICALEMENT

AFFAMERAS
PRELE - ARA
PORTRAIT -
RIME - ME - B
ODESSA - AU
PS - SPRINT
R - PERIR - E
ILI - ANALE
EU - ETAIES

SODUKU 153

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		4	7	1		3		6
		8			4			9
		7	6				5	
7	4			8	5			
6	9			4			3	8
			2				1	7
	7				1	8		
4			9			7		1
1	2	9			3	6		



SOLUTIONS

5	8	4	7	3	1	6	9	2
9	3	1	5	2	6	8	7	4
7	6	2	9	8	4	5	3	1
4	9	3	8	1	2	7	6	5
2	1	8	6	5	7	3	4	9
6	7	5	3	4	9	1	2	8
8	4	7	2	6	5	9	1	3
3	2	9	1	7	8	4	5	6
1	5	6	4	9	3	2	8	7

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



19.55 : MENTALIST



SÉRIE AVEC SIMON BAKER, ROBIN TUNNEY…

Marie, la petite amie de Cole Foster, un trafiquant de voitures de luxe à l'échelle internationale, est arrêtée par la police. Face à son mutisme et pressé par la CIA, Dennis Abbott décide d'envoyer Teresa sous couverture partager sa cellule pour tenter de la faire parler. Foster pourrait en effet être en lien avec des terroristes qui projettent un attentat.

19.55 : SAINT LAURENT

BIOGRAPHIE AVEC GASPARD ULLIEL, JÉRÉMIE RENIER…



Saint Laurent En 1974, Yves Saint Laurent réserve une chambre d'hôtel pour se reposer. Au téléphone, il accepte une interview et raconte son parcours depuis 1967. Styliste, il travaille beaucoup et fait souvent la fête. Il vit avec Pierre Berger, qui prend en charge les aspects pratiques de leur vie. Un soir, il rencontre Jacques de Bascher.

19.55 : LA VÉRITÉ SI JE MENS ! 2



COMÉDIE AVEC : RICHARD ANCONINA, JOSÉ GARCIA

La vérité si je mens ! 2 Dans le quartier du Sentier, Eddie, Dov et Yvan, gérants d'une entreprise de prêt-à-porter, connaissent des difficultés financières. Ils signent alors un contrat avec Denis Vierhouten afin de fournir Eurodiscount, une chaîne européenne d'hypermarchés. Mais ce dernier les acule à la ruine en refusant leur marchandise à la livraison.

19.55 : SECRETS D'HISTOIRE



CULTURE INFOS

Louis XIV : l'homme et le roi L'animateur fait découvrir l'itinéraire du Roi-Soleil, son enfance, sa prise du pouvoir, ses nombreuses batailles, ses amours tumultueuses et son goût pour les arts (musique, danse, architecture...) et les jardins. Grâce aux témoignages d'historiens et à la visite de chefs-d'œuvre du patrimoine, Louis XIV se dévoile dans son intimité. Jacques Sereys, sociétaire honoraire de la Comédie-Française, fait entendre la pensée de Louis le Grand.

19.50 : MEURTRES À ROCAMADOUR



TÉLÉFILM POLICIER - FRANCE (2013)

Meurtres à Rocamadour Le cadavre d'un homme est retrouvé sur les marches du chemin du pénitent, à Rocamadour, dans le Lot. Il aurait été contraint de gravir les 216 marches de l'escalier à genoux lors d'un pèlerinage expiatoire, comme au Moyen Age. A quelques jours de la retraite, le commandant Sophie Lacaze est chargée de l'enquête. Avec l'aide de son successeur Alexandre Delcroix, elle part à la recherche du meurtrier. De plus, la fille du défunt, âgée de 8 ans, vient d'être enlevée.

20.00 : HÉLOÏSE - LE ROMANCIER MARTIN

TÉLÉFILM FANTASTIQUE - FRANCE (2010)



Héloïse - Le romancier Martin Rue des dames, Monsieur Martin mène une existence tranquille, entre sa femme et son travail. Un soir, peu après le dîner, il s'aperçoit subitement qu'il a changé de sexe. il possède une poitrine de femme et sa voix a monté de plusieurs octaves

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:29	12:29	16:08	19:02	20:23	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:35	12:34	16:12	19:06	20:26

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:48	12:48	16:27	19:21	20:42

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:49	12:39	16:14	19:07	20:23

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:56	12:55	16:33	19:27	20:47

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:02	13:00	16:38	19:32	20:52

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:05	13:03	16:41	19:34	20:54

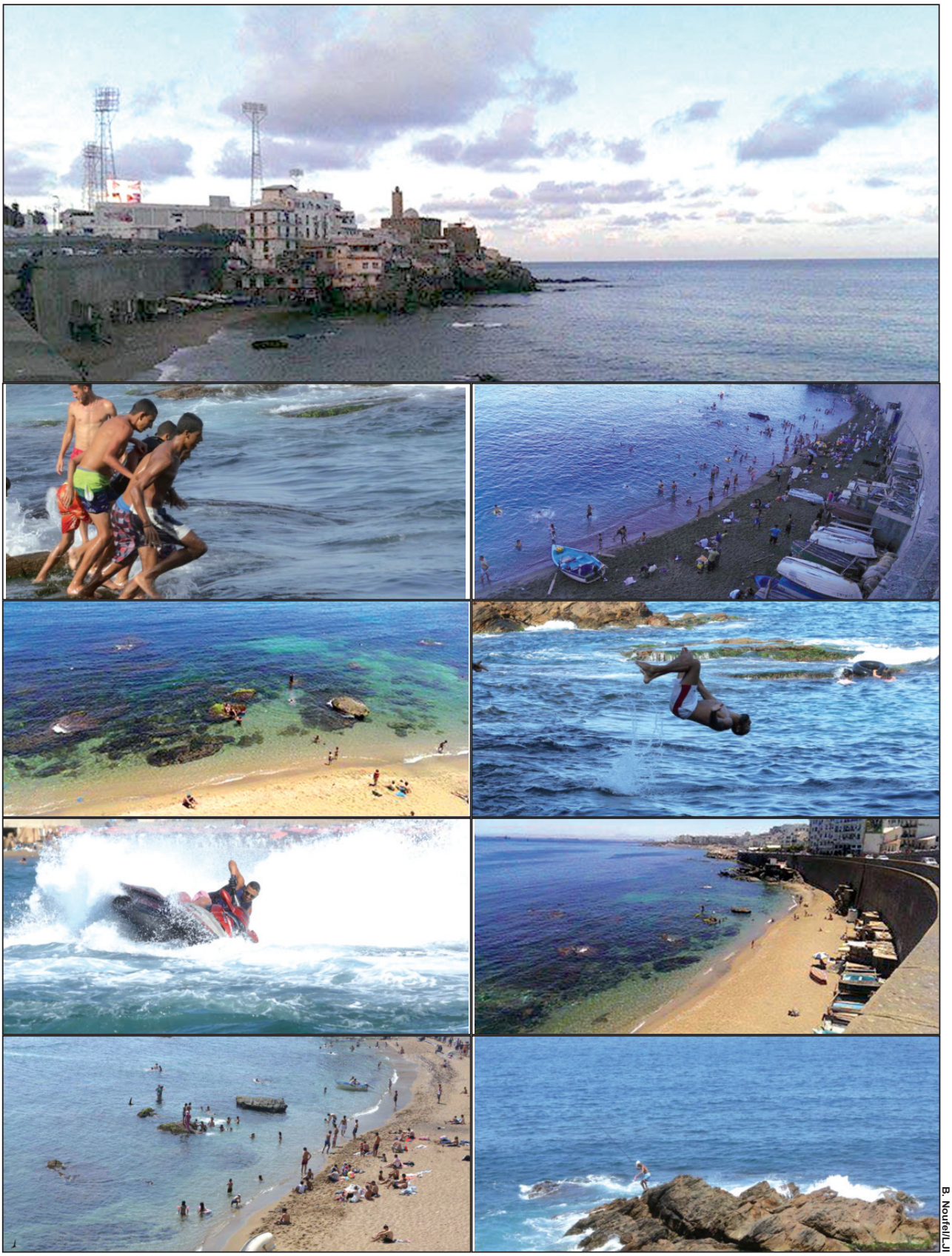
LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5262 - MARDI 17 DHOUL QU'IDA 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	32°	22°
Oran	32°	21°
Constantine	35°	20°
Ouargla	41°	23°



B. Nourel/L'JI